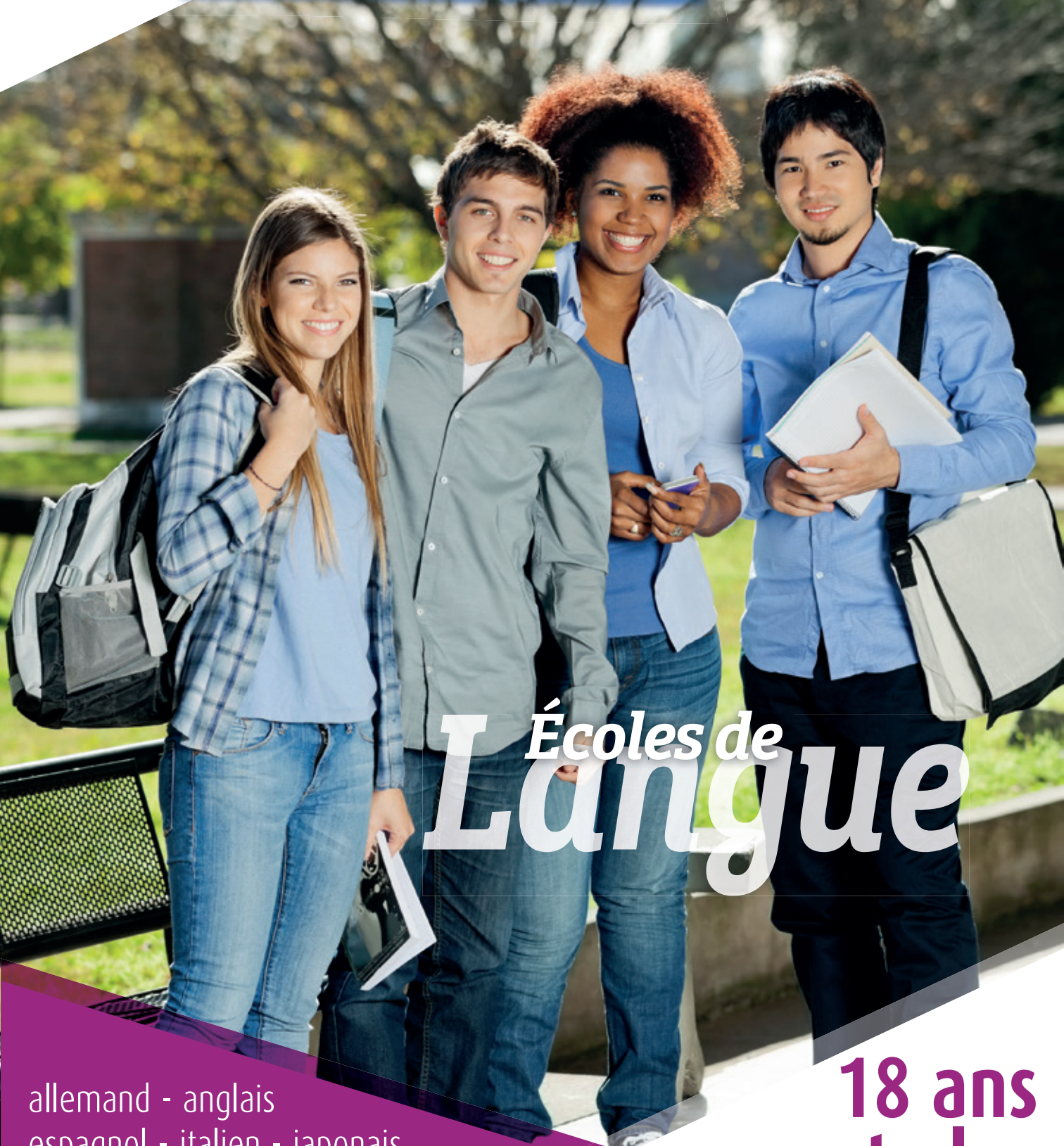


2019



Séjours
linguistiques

la LIGUE de l'enseignement



Écoles de Langue

allemand - anglais
espagnol - italien - japonais

www.sejours-linguistiques.org

18 ans
et plus

Pour mieux choisir, laissez-vous guider par nos pictogrammes

 Famille hôte	Hébergement en famille hôte sélectionnée	 Sport	Séjours intensifs combinés à une activité sportive.
 1 francophone par famille	Le participant est le seul francophone logé au sein de la famille.	 Immersion	Le participant vit en autonomie complète au sein d'une famille hôte en partageant son quotidien et son mode de vie.
 2 francophones par famille	Le participant est logé avec un autre francophone au sein de la famille.	 Prépa BAC	Séjours intensifs de remise à niveau pour préparer l'examen du baccalauréat ou la rentrée scolaire.
 Chez le professeur	Le participant est logé chez son professeur. Uniquement avec la formule de cours particuliers.	 ACCESS	Séjours Access Un mode de transport économique (car, bateau), un hébergement le plus souvent en famille, des lieux de séjour à taille humaine, des visites et activités accessibles et un programme de cours plus allégé.
 Accueil collectif	Le participant est logé dans un hébergement collectif, principalement un campus.	 Premium	Séjours Premium Un mode de transport plus rapide (avion, train...), un hébergement en famille ou collectif, des destinations prisées et des grandes villes, une sélection de visites et d'activités riches et variées et des formules de cours plus intensifs.

La qualité est au rendez-vous

La Ligue de l'enseignement, membre de l'Office national de garantie des séjours et stages linguistiques, s'engage sur les termes du Contrat de Qualité élaboré en collaboration avec des fédérations de parents d'élèves et des associations de consommateurs agréées.

LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT EST LABELISÉE



LE CONTRAT QUALITÉ
DE L'OFFICE

L'OFFICE NATIONAL DE GARANTIE DES SÉJOURS LINGUISTIQUES ET ÉDUCATIFS

LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT s'engage à respecter les termes du Contrat Qualité de l'Office national de garantie des séjours linguistiques et éducatifs, élaboré avec les principales fédérations de parents d'élèves et des associations de consommateurs agréées. L'Office bénéficie du soutien du Ministère chargé de la Jeunesse.

Le Contrat Qualité s'applique aux

- Séjours linguistiques de courte durée
- Voyages scolaires éducatifs
- Séjours de longue durée
- Séjours au pair
- Écoles de langue
- Jobs et stages en entreprise à l'étranger
- Séjours éducatifs et culturels de vacances à l'étranger

CONTRÔLE ET GARANTIE
des critères de qualité concernant

- les voyages
- l'encadrement
- le choix des familles d'accueil et des lieux d'hébergement
- l'enseignement, la sélection des professeurs
- le confort, la sécurité et l'équipement des locaux
- l'organisation et le bon déroulement des séjours
- le respect des prestations annoncées.

CONCILIATION

L'Office a mis en place une commission de conciliation paritaire, en charge du suivi de la satisfaction des participants ou des clients.

Cette commission est composée de professionnels, de représentants de deux grandes fédérations de parents d'élèves, l'APEL et la FCPE, et d'associations de consommateurs agréées.

Le présent contrat est signé entre l'Office et ses membres actifs, organismes de séjours linguistiques et éducatifs.
L'OFFICE • 8 rue César Franck - 75015 Paris • T 01 42 73 36 70 • F 01 42 73 38 12 • info@loffice.org • www.loffice.org • Association loi 1901

Les formules de séjour	p. 4 et 5
Nos engagements qualité	p. 6 et 7
Nos solutions de voyage	p. 8 et 9
Sommaire détaillé	p. 12 et 13
Les renseignements pratiques.....	p. 14

Vos avantages	p. 10 et 11
----------------------------	--------------------

Les séjours pour jeunes de 8 à 22 ans	p. 15 à 54
L'anglais.....	p. 15 à 21 et p. 24 à 50
L'espagnol	p. 23, 51 et 52
L'allemand.....	p. 53 et 54

Les séjours pour adultes et familles.....	p. 56 à 72
L'anglais.....	p. 56 à 67
L'espagnol	p. 70 et 71
L'allemand.....	p. 68
L'italien.....	p. 69
Le japonais.....	p. 72

Le monde à portée de main

Mesdames, Messieurs, Chers (chères) ami(e)s,

Animé d'un mouvement permanent, notre monde n'a jamais autant évolué qu'au cours des dix dernières années. Les échanges internationaux structurent notre quotidien et les opportunités de passer les frontières n'ont jamais été aussi nombreuses, que ce soit pour la simple découverte ou pour des raisons professionnelles.

Pour mieux s'approprier ce nouvel univers, l'apprentissage et la maîtrise des langues ne sont pas seulement des outils nécessaires, ils sont tout simplement indispensables. Se comprendre, c'est déjà s'apprécier, communiquer dans la langue de l'autre, c'est lui prêter attention et poser la première pierre d'un projet commun.

Plus que nous ne l'avons fait nous-mêmes, nos enfants voyageront, se déplaceront, parleront l'anglais, l'allemand, l'espagnol, dans l'exercice de leur métier, et parfois même au sein de leur propre famille. C'est pour eux à la fois une chance et un défi, que nous devons les aider à relever pour envisager l'avenir avec confiance.

Parce qu'il leur permet de découvrir, de parler, d'échanger, de s'émerveiller, de vivre une langue dans son environnement d'origine, au contact des femmes et des hommes qui l'utilisent au quotidien, un séjour linguistique est une première étape qui en appellera beaucoup d'autres. C'est également un formidable outil d'ouverture à la compréhension et à la diversité du monde.

Plus que jamais, la Ligue de l'enseignement est à vos côtés et aux côtés de vos enfants pour les aider à construire leur avenir et leur permettre de disposer des bonnes clés. Pour que chacun puisse accéder au séjour dont il a besoin, et revienne avec des images plein la tête, toutes nos équipes sont à votre entière disposition pour vous aider à concrétiser votre projet et vous permettre d'enregistrer des progrès immédiatement mesurables.

N'hésitez pas à nous contacter.

À très bientôt,

Les équipes de la Ligue de l'enseignement

Choisissez le séjour

Choisir son séjour linguistique, c'est avant tout choisir la formule la mieux adaptée à ses objectifs et à son tempérament. Les résultats n'en seront que meilleurs !

Avec ou sans cours, il y a toujours une formule adaptée à son niveau et ses envies



Pour les jeunes : 5 formules

Formule découverte :

Une formule sans cours de langue, pour passer un séjour agréable tout en profitant d'apports culturels et linguistiques, où la détente, la découverte et la convivialité seront les atouts d'un échange enrichissant en groupe ou en famille hôte.

Cours collectifs loisirs :

Moins de 15 h/semaine

Des vacances studieuses proposant à la fois des loisirs, la découverte du pays d'accueil et des cours de langue qui permettent d'améliorer et de développer ses compétences, en particulier à l'oral. Vous suivez des cours de langue le matin et pratiquez des activités culturelles et sportives l'après-midi (ou inversement).

Cours de langue : dispensés par des professeurs du pays, ils sont axés sur la conversation courante, avec pour objectif l'acquisition d'une bonne maîtrise de l'expression orale. Certains sont organisés dans le cadre de programmes internationaux et permettent à nos participants d'échanger, en anglais, avec des jeunes d'autres nationalités. À l'issue du séjour, les participants reçoivent une évaluation des progrès réalisés.

Cette formule peut être associée à une catégorie sport.

Cours collectifs intensifs :

Plus de 15 h/semaine

Pour progresser rapidement dans une langue étrangère ou préparer un examen : des cours intensifs, associés à des activités culturelles et sportives. Suivez des cours de langue le matin et pratiquez des activités culturelles et sportives l'après-midi !

Cours de langue : cours renforcés s'adressant à des participants motivés qui souhaitent faire des progrès importants et rapides. Ils visent aussi bien le développement des compétences orales que l'amélioration de la connaissance générale de la langue (grammaire, syntaxe, vocabulaire). À l'issue du séjour, les participants reçoivent une évaluation des progrès réalisés.

Cette formule peut être associée à une catégorie prépa rentrée/bac.

Cours particuliers :

Suivez des cours de langue le matin et mettez vos acquis en pratique, l'après-midi, lors de vos visites, excursions et activités sportives avec votre professeur. Cette formule convient à des jeunes autonomes et matures ayant le goût d'apprendre et de connaître une autre culture, tout en partageant le quotidien de leur professeur particulier.

Immersion :

Cette formule, avec hébergement en famille hôte et sans cours, permet une découverte culturelle optimale, ainsi qu'une pratique constante de la langue au quotidien. Les séjours en immersion sont basés sur la communication, l'échange et la découverte d'un nouveau mode de vie. Cette formule permet des résultats et une progression très rapide. Un animateur de la Ligue de l'enseignement voyageant avec les jeunes, sera hébergé à proximité et restera à leur disposition durant tout le séjour.

Pour les étudiants, les adultes et les familles : des écoles de langue

Ces stages sont destinés à des adultes souhaitant se perfectionner ou développer une compétence spécifique. Ils se déroulent dans des écoles internationales sélectionnées par nos soins. En fonction de votre niveau et de vos attentes, vous avez le choix entre différentes formules de cours. Pour les écoles de langue, la durée des cours est spécifiée (45, 50, 55 ou 60 min). Ce temps s'entend hors pause.

Cours collectifs standards (de 15 h à 30 h/semaine)

Ce programme alterne sessions consacrées à l'étude de la grammaire et séances destinées au développement des quatre compétences linguistiques (compréhension et expression écrites et orales).

Cours collectifs intensifs (+ 30 h/semaine)

Les cours standards sont complétés par des cours spécifiques axés sur l'oral et la discussion. Ce programme s'adresse à ceux qui souhaitent consolider rapidement leurs acquis en les mettant en pratique, dans des situations contrôlées par un enseignant.

Cours individuels

Ce programme complète les cours standards. Les professeurs se concentrent sur les besoins et objectifs spécifiques des étudiants. Ils peuvent ainsi aborder un thème particulier (grammaire, conversation, champ lexical spécifique...).

Programmes de préparation aux examens

TOEIC (Test of English for International Communication), IELTS (International English Language Testing System), examens de Cambridge FCE (First Certificate in English) ou CAE (Certificate Advanced English).

qui vous convient



Un hébergement au choix

Dans une famille hôte sélectionnée

L'accueil dans une famille est pour nous un élément capital : une ambiance chaleureuse, la gentillesse et la prévenance de la famille sont les éléments principaux pour la bonne adaptation de chaque participant.

Les familles hôtes sont recrutées par l'organisateur local. Chaque famille fait l'objet d'une visite et d'un long entretien permettant de s'assurer des garanties qu'elle offre.

Dès le lendemain de l'arrivée, l'animateur français de la Ligue de l'enseignement s'informe auprès de tous les participants de leurs conditions d'accueil : il interviendra autant de fois que nécessaire pour régler toute question particulière, même mineure.

Voici quelques critères que nous exigeons de nos familles hôtes

- Prendre en charge le participant en dehors des jours de cours ou d'activités (conversation, participation à la vie familiale...).
- Faciliter son intégration dans le milieu local.

Cette famille s'engage à n'héberger qu'un seul francophone pendant le séjour de votre enfant (sauf pour les formules prévoyant deux participants par famille).

En cas d'impossibilité de respecter cette obligation, par suite de difficultés de dernière minute, notre correspondant lui trouvera une autre famille d'accueil dans un délai de 2 jours après l'arrivée. Ce cas est à signaler immédiatement, par le participant concerné, à l'animateur responsable du groupe. Les familles hôtes sont susceptibles d'accueillir de jeunes étrangers non francophones durant tout ou partie du séjour des participants français. Nous ne pouvons cependant pas garantir la présence d'un enfant dans la composition de la famille hôte.

En hébergement collectif

Formule de plus en plus prisée par les jeunes, elle offre la possibilité d'être accueillis dans des résidences type centres de vacances, collège ou campus.

Ce type d'accueil, favorisant l'intégration de l'enfant dans un environnement étranger, peut convenir particulièrement pour les moins âgés de nos participants et, ainsi, leur permettre de vivre sereinement leur première expérience sans leurs parents.

Sous la responsabilité d'une équipe d'encadrement française 24 h/24 (1 directeur titulaire du BAFD et des animateurs BAFA - 1 animateur pour 12 enfants), le groupe est également accompagné par l'équipe locale pour l'organisation des activités.

Une véritable expérience linguistique

En plus de ces échanges avec les animateurs, les participants auront également la possibilité de se mélanger avec des jeunes de toutes nationalités, durant les cours, soirées ou activités. Cela favorisera leur aptitude à communiquer dans la langue du pays.

Des structures équipées

Ces centres d'hébergement collectif ont souvent pour atout de disposer de nombreuses installations sportives et ludiques : les participants auront ainsi l'opportunité de pratiquer toute une gamme d'activités. L'expérience en résidence favorise l'apprentissage de la vie en collectivité, le développement de la personnalité et l'épanouissement personnel.

Nous privilégions des résidences dans des sites en pleine nature, avec des escapades citadines pour les excursions.

Un programme équilibré, ent

Un enseignement de qualité pour des progrès rapides

Les cours de langue

Pour les formules qui en comportent, les cours de langues sont indispensables donc obligatoires. Ils ont pour but de familiariser avec la langue de la vie quotidienne pour gagner en aisance linguistique tout en sensibilisant aux particularités culturelles du pays d'accueil.

Après un test d'évaluation, le premier jour, des groupes de niveau de 15 participants maximum sont formés.

À la fin du séjour, un bilan individualisé du participant est envoyé aux parents (sauf pour les séjours en immersion et en école de langue).

Les cours ou activités linguistiques ont lieu dans des écoles ou des centres d'animation culturelle.



Les professeurs

Les cours ou activités linguistiques sont dispensés par des professeurs natifs du pays d'accueil, recrutés et contrôlés par nos organisateurs locaux. Ils privilégient la pratique de la langue orale, à partir de situations concrètes de la vie réelle. Ceci n'exclut pas l'étude de la grammaire, l'enrichissement du vocabulaire, le commentaire d'un texte, l'apprentissage d'une chanson...

Les compétences linguistiques du CECRL (Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues) sont ainsi mises en pratique.

L'efficacité et la réussite en ce domaine du séjour linguistique sont conditionnées par la motivation du jeune à participer à l'activité linguistique : travail oral et écrit quotidien. Le cours permet également le jeu et le dialogue



Des loisirs, visites et temps libres

L'objectif de nos séjours avec cours est de faire des progrès dans la continuité d'un projet pédagogique, mêlant harmonieusement apports culturels et loisirs. Dans tous les séjours, les jeunes se voient proposer, en alternance, des activités culturelles, récréatives ou sportives. Des excursions à la journée viennent compléter ce programme.

Activités sportives : natation, tennis, volley-ball, ping-pong, football, squash, cricket, badminton...

Activités culturelles et loisirs : visite de musées, châteaux, expositions, sorties, cinéma, théâtre, shopping, soirées, grands jeux organisés... Les activités sont adaptées à l'âge des participants.

Excursions : pour découvrir les sites les plus représentatifs de votre région de séjour.



Sorties individuelles

Les sorties individuelles, le soir, sont autorisées, avec l'accord de la famille hôte et de l'équipe d'encadrement. Par souci de sécurité et afin de garantir le repos nécessaire des jeunes, des heures limites de sortie sont imposées en fonction de l'âge du participant et du pays d'accueil (voir renseignements pratiques en page 12).

Pour les séjours en hébergement collectif, il n'y a aucune sortie individuelle, sauf dans le cadre des projets d'activités en autonomie, à l'initiative du directeur ou du responsable de groupe.



re apprentissages et loisirs



Des équipes prêtes à vous accueillir

Les coordinateurs de la Ligue de l'enseignement

En Grande-Bretagne, avant le séjour, plusieurs coordinateurs ayant une grande expérience de nos séjours linguistiques participent aux réunions avec les responsables de groupe, aux groupes de travail pour l'amélioration du contenu des séjours, aux stages de formation des animateurs.

Un bureau de coordination de la Ligue de l'enseignement fonctionne 24 h/24 en été.

Pour les autres destinations, une permanence téléphonique 24 h/24 est également assurée.

Des animateurs de la Ligue de l'enseignement spécialement formés

Chaque année, nous organisons un comité pédagogique, réunissant des enseignants ainsi que des animateurs. Il a pour but d'améliorer sans cesse nos séjours, avec comme fil rouge : progrès et qualité, loisirs et plaisir.

Des animateurs français (enseignants ou étudiants), dont un animateur responsable, assurent l'encadrement du séjour (1 animateur pour 12 participants maximum). Ils assistent aux cours dispensés par les professeurs du pays, encadrent les activités et les excursions, et veillent à la bonne intégration des participants dans leurs familles. Les participants ne doivent jamais hésiter à les solliciter sur tous les sujets.

L'encadrement local

Avant le séjour : la préparation des séjours dans le pays d'accueil (recrutement et contrôle des familles par l'intermédiaire d'organismes locaux, affectation des jeunes, recrutement et réunion des professeurs) est confiée à des partenaires locaux.

Pendant le séjour : l'organisateur local est en liaison directe avec les familles hôtes et en contact permanent avec les animateurs de groupe ; 1 à 3 professeurs du pays assurent les cours (suivant le nombre de participants inscrits) et 1 membre de l'équipe locale assiste les animateurs français pendant les activités de l'après-midi et les excursions.

Les conditions de recrutement et les dates des stages sont disponibles auprès du :

Bureau animateurs des séjours linguistiques
21, rue Saint-Fargeau – CS 72021
75989 Paris Cedex 20
Courriel : recrut-anim@laligue.org

L'ensemble des éléments de cette charte concerne essentiellement les séjours linguistiques à destination des mineurs et ne s'applique pas nécessairement aux séjours pour adultes de la formule Écoles de langue.



Profitez de tous vos avantages

Réservez tôt...

-5%
de réduction*

Un séjour linguistique se prépare à l'avance.

Pourquoi s'inscrire si tôt ?

En vous inscrivant suffisamment tôt avant le départ, vous profiterez de tous les avantages de cette inscription anticipée :

- ✓ de meilleures disponibilités sur la destination et la formule choisies ;
- ✓ plus de temps pour accomplir vos éventuelles démarches administratives (passeport, Carte nationale d'identité, dossier individuel...) ;
- ✓ et surtout, vous bénéficierez de **5 % de réduction***.

En réservant avant le 11 mars 2019, profitez d'une réduction de 5 % (hors transport), applicable pour un séjour linguistique pour enfants et adolescents durant l'été 2019, présenté entre les pages 24 et 54 de cette brochure.

* Offre non cumulable avec toute autre offre ou promotion.

Pars avec ton frère ou ta sœur

Offre spéciale fratrie

5 % de réduction* à partir de l'inscription du 2^e enfant à un séjour en brochures *Colonies de vacances, Vacances Jeunes été ou Séjours linguistiques 2019*.

-5%
à partir de votre
2^e enfant*

-5%
de réduction

Spécial CE

5 % de réduction* pour toute inscription réalisée par l'intermédiaire de votre comité d'entreprise (hors transport)

Pars avec un(e) ami(e)

Parrainer, c'est gagner !

30 € de réduction pour le parrain et 20 € de réduction pour le filleul pour toute inscription d'un enfant du parrain et d'un enfant du filleul à un séjour en brochures *Colonies de vacances, Vacances Jeunes été ou Séjours linguistiques 2019*.

Parrain
-30€**

Filleul
-20€**

Ces offres ne sont pas cumulables entre elles. Lorsque plusieurs offres sont possibles, la plus intéressante est appliquée.

* Offre proposée aux particuliers et valable à partir de l'inscription d'un 2^e enfant d'un même foyer, hors transport, hors supplément, hors garantie annulation optionnelle, sur le séjour le moins cher. Cette offre est cumulable avec les aides CAF. Cette offre n'est pas cumulable avec les avantages spécifiques comité d'entreprise, ni l'offre Réservez tôt.

** La réduction pour le filleul ne sera effective que s'il n'est jamais parti avec la Ligue de l'enseignement et reste limitée à 1 filleul par parrain. Les réductions pour l'enfant du parrain et pour l'enfant du filleul ne seront effectives que lorsque l'un et l'autre se seront inscrits sur un séjour d'au moins 10 jours en été 2019 sur l'une des 3 brochures citées. Les réductions pour le parrain et le filleul ne sont applicables que si leurs adresses postales sont différentes.



COMPLÉTEZ LES 2 COUPONS ET JOIGNEZ-LES À VOTRE BULLETIN D'INSCRIPTION

LE PARRAIN Bon pour 1 réduction de 30€

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : [] [] [] [] Ville :

E-mail :

N° de réservation :
CADRE RÉSERVÉ À LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT

LE FILLEUL Bon pour 1 réduction de 20€

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : [] [] [] [] Ville :

E-mail :

N° de réservation :
CADRE RÉSERVÉ À LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT



Séjours pour enfants et adolescents - en hiver et au printemps

Pays	Destination	Âge	Hébergement en famille	Hébergement chez le professeur	Hébergement collectif	Formule découverte	Cours collectifs loisirs	Cours collectifs intensifs	Cours particuliers	Immersion	Page
Angleterre	Bournemouth	13-15 ans	✓				✓				16
	Exmouth	13-17 ans	✓				✓				17
	London Focus	13-15 ans	✓			✓					15
	Margate	16-20 ans	✓				✓				16
	Prépa bac à Londres	17-20 ans	✓					✓			18
	Région du Kent	13-17 ans		✓					✓		19
	Région de Londres	13-17 ans		✓					✓		19
	Région du Devon	13-17 ans		✓					✓		20
Irlande	Dublin	13-16 ans	✓				✓				21
Espagne	Barcelone	14-17 ans	✓				✓				22

Écoles de langue pour adultes et familles (toute l'année)

Pays	Destination	Âge	En famille	En résidence	Page
Angleterre	Bournemouth	Adultes et familles	✓		58
	Brighton	18 ans et plus	✓		56
	Londres	18 ans et plus	✓		56
	Oxford	18 ans et plus	✓		56
Écosse	Édimbourg	18 ans et plus	✓		57
Irlande	Cork	18 ans et plus	✓	✓	59
	Dublin	18 ans et plus	✓	✓	60
Malte	La Valette	18 ans et plus	✓	✓	61
Canada	Toronto	18 ans et plus	✓		62
	Vancouver	18 ans et plus	✓		62
États-Unis	Miami	18 ans et plus	✓		64
	New York	18 ans et plus	✓		64
	San Diego	18 ans et plus	✓		64
	San Francisco	18 ans et plus	✓		65
Australie	Brisbane	18 ans et plus	✓		66
	Sunshine Coast/Noosa	18 ans et plus	✓		66
Nouvelle-Zélande	Auckland	18 ans et plus	✓		67
Allemagne	Berlin	18 ans et plus	✓	✓	68
Italie	Rome	18 ans et plus	✓	✓	69
Espagne	Barcelone	18 ans et plus	✓	✓	71
	Madrid	18 ans et plus	✓	✓	70
Japon	Tokyo	18 ans et plus	✓	✓	72

Calendrier des vacances scolaires

	Zone A	Zone B*	Zone C
Noël	Samedi 22 décembre 2018 Lundi 7 janvier 2019		
Hiver	Samedi 16 février 2019 Lundi 4 mars 2019	Samedi 9 février 2019 Lundi 25 février 2019	Samedi 23 février 2019 Lundi 11 mars 2019
Printemps	Samedi 13 avril 2019 Lundi 29 avril 2019	Samedi 6 avril 2019 Lundi 23 avril 2019	Samedi 20 avril 2019 Lundi 6 mai 2019
Été	Samedi 6 juillet 2019		

La zone A comprend les académies de :

Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers.

La zone B comprend les académies de :

Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Rouen et Strasbourg.

La zone C comprend les académies de :

Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse et Versailles.

Avant le départ, un peu de préparation...

La première semaine est la période durant laquelle le jeune participant peut avoir besoin d'un peu de temps pour s'intégrer dans un milieu nouveau. Nous recommandons donc, avant le départ, de lire notre guide pratique, des ouvrages sur le pays visité et de recueillir le maximum d'informations auprès des professeurs de langue ou de camarades ayant déjà participé à un séjour linguistique.

Ne pas oublier un cahier et de quoi écrire.

Nous ne conseillons pas de trousseau particulier. Il dépend des activités pratiquées. Pour les activités sportives, le matériel (raquettes de tennis, de ping-pong, de badminton, de squash...) est fourni sur place. Pour la natation, se munir d'un bonnet et d'un maillot de bain. Pour la commodité du voyage, il est préférable d'emporter une seule valise, solide, ou un sac à dos (voyage avion : se renseigner sur le poids maximum autorisé par la compagnie).

Hébergement en famille

Les adolescents sont, au cours du séjour, en contact permanent avec des jeunes et des familles du pays d'accueil. Le mode de vie d'une famille étrangère est parfois différent du nôtre. Chaque adolescent doit faire un effort pour s'adapter et son intégration sera d'autant plus facile qu'il saura montrer, par quelques attentions, son désir de compter comme un des membres de la famille. Les hôtes étrangers apprécieront le respect des règles du savoir-vivre et de la courtoisie : ponctualité aux repas ; politesse ; règlement immédiat des communications téléphoniques personnelles ; tenue de la chambre (ne pas oublier de faire son lit chaque matin, de ranger ses affaires...).

Information pratique : le lavage du linge non délicat peut, si le participant le demande, être pris en charge par la famille hôte. **À noter :** à l'étranger, la façon de se nourrir est différente de la nôtre. Horaires des repas, présentation des plats, variété et quantité peuvent parfois surprendre. Tout problème doit être signalé par le participant à l'animateur Ligue de l'enseignement du groupe.

Quand le participant ne peut rentrer dans sa famille à midi, le principe du panier-repas est admis. En contrepartie, la famille fournira un petit déjeuner et un repas du soir plus copieux.

Communication des adresses : les coordonnées des familles hôtes sont communiquées en principe une semaine avant le départ et au plus tard 2 jours avant le départ, en cas d'impondérable (inscription tardive par exemple).

Important

Le jour du départ, ralliez-vous à votre animateur. C'est lui qui vous attendra à la gare, à l'aéroport, au port ou au départ du car. De même, il reste en permanence à l'écoute des participants durant tout le séjour pour régler tout problème, même mineur.

Sorties individuelles

- Moins de 14 ans : jusqu'à 19 h 30 (23 h pour l'Espagne),
- de 14 à 17 ans : jusqu'à 22 h (23 h pour l'Espagne et Malte),
- plus de 17 ans : jusqu'à 23 h (minuit pour l'Espagne et Malte).

En Espagne et à Malte, en raison du rythme de vie estival différent du nôtre, les heures maximales de retour dans les familles sont un peu plus tardives.

Pour les séjours en hébergement collectif, il n'y a aucune sortie individuelle, sauf dans le cadre des projets d'activités en autonomie à l'initiative du directeur ou du responsable de groupe.

Argent de poche

Chaque participant est responsable de son argent de poche. Il est de son entière responsabilité de gérer correctement son budget afin de ne pas se trouver démunie en fin de séjour.

Pour l'Europe : nous conseillons, à titre indicatif, 30 à 40 € par semaine pour les dépenses personnelles.

Pour les États-Unis et le Canada, une somme de 70 à 100 \$ par semaine nous paraît suffisante pour couvrir les dépenses et frais personnels : achat de souvenirs, disques, soirées cinéma ou activités complémentaires, ainsi que certains repas les jours d'activités ou d'excursions (si votre enfant ne souhaite pas emporter le panier-repas que lui prépare sa famille hôte).

Frais de transport

En général, les participants reçoivent une carte d'autobus en début de séjour pour se rendre du lieu de résidence de la famille d'accueil au lieu des cours (sauf pour les séjours linguistiques en immersion ou lorsque les participants sont logés à proximité du lieu des cours).

Soins

A) Grande-Bretagne, Irlande, Allemagne, Espagne : nous vous rappelons que les frais médicaux des assurés sociaux français en séjours linguistiques sont pris en charge par la Sécurité sociale du pays sur présentation de la CEAM, que vous devez obtenir auprès de votre caisse d'assurance maladie.

B) Malte : certains soins médicaux sont à régler sur place. Il faut alors demander un relevé des frais engagés auprès des médecins maltais, et le présenter à votre caisse d'assurance maladie à votre retour. La plupart des frais d'hospitalisation sont pris en charge par la Sécurité sociale du pays sur présentation de la CEAM, que vous devez obtenir auprès de votre caisse d'assurance maladie.

C) Canada, États-Unis : tous nos participants sont couverts par une assurance médicale (les détails vous seront communiqués lors de votre inscription).

Soins particuliers :

Nous demandons aux participants ayant un problème de santé particulier de bien vouloir nous le signaler dans la rubrique "Santé" figurant sur le bulletin d'inscription. Cela s'applique, en particulier, aux jeunes avec un handicap et aux énurétiques à qui nous demandons de se munir obligatoirement d'une alaise pour la durée de leur séjour.

Pour tout problème de santé connu ou régime particulier non signalés à l'inscription et survenant en cours de séjour, les frais supplémentaires occasionnés seront refacturés au responsable légal de l'enfant.

Allergies :

Il se peut que votre famille d'accueil possède un ou plusieurs animaux (comme c'est souvent le cas aux États-Unis, par exemple). Il importe donc, lors du signallement des allergies sur le bulletin de réservation et sur le dossier complémentaire envoyé après l'inscription, de préciser le degré de gravité de celles-ci, car cette information est déterminante pour l'affectation d'un participant allergique dans une famille hôte. Cela nous permet également de revenir vers les parents si l'allergie de leur enfant constitue un handicap trop important dans une région de séjour particulière.

La carte européenne d'assurance maladie (CEAM) :

La CEAM est une carte individuelle et nominative, gratuite et valable un an. **Attention !** Un délai d'au moins deux semaines est requis pour sa délivrance. À défaut, votre caisse d'assurance maladie délivrera à la place un certificat provisoire de remplacement, d'une durée de validité de 3 mois.

En cas de soins médicalement nécessaires au cours du séjour, la CEAM permet de bénéficier de la prise en charge sur place des frais médicaux, selon la législation sociale et les formalités en vigueur dans le pays de séjour.

Si le participant n'a pas cette carte lorsqu'elle est requise, ou si les frais doivent être réglés sur place, pensez à conserver toutes les factures et les justificatifs de paiement, que vous présenterez à votre caisse d'assurance maladie au retour.

Fiche individuelle de renseignements médicaux

Selon l'article 1 de l'arrêté du 20/02/2003 relatif au suivi sanitaire des mineurs mentionnés à l'article L. 227-4 du code de l'action sociale et des familles, il est précisé que : l'admission d'un mineur en centre de vacances est conditionnée à la fourniture préalable : 1° D'informations relatives :

a) Aux vaccinations obligatoires ou à leurs contre-indications : copie des pages du carnet de santé relatives aux vaccinations, copie du carnet de vaccinations, ou attestation d'un médecin ; b) Aux antécédents médicaux ou chirurgicaux ou à tout autre élément d'ordre médical considéré par les parents ou le responsable légal du mineur comme susceptible d'avoir des répercussions sur le déroulement du séjour ;

c) Aux pathologies chroniques ou aiguës en cours ; le cas échéant, les coordonnées du médecin traitant seront fournies. Si un traitement est à prendre durant tout ou partie du séjour, l'ordonnance du médecin devra être jointe et, s'il s'agit d'un traitement à ne prendre qu'en cas de crise, les conditions et les modalités d'utilisation des produits devront être décrites. Les médicaments seront remis au responsable de l'accueil dans leur emballage d'origine avec la notice d'utilisation. Les nom et prénom du mineur devront être inscrits sur l'emballage ;

2° D'un certificat médical de non-contre-indication lorsqu'une ou plusieurs activités physiques mentionnées à l'article 13 du décret du 3 mai 2002 susvisé sont proposées dans le cadre de l'accueil. Donc, si les documents suivants ne sont pas complétés et fournis avant le départ du séjour, nous ne serons pas en mesure d'accueillir l'enfant concerné :

- Fiche individuelle de renseignements

- Fiche de renseignements médicaux

Aucun remboursement de séjour ou de voyage ne pourra être accordé si l'absence de ces documents était constatée.

Rapatriement

En cas de rapatriement pour maladie grave ou accident, tous les frais engagés sont pris en charge par notre assurance, lorsque c'est elle qui en a pris la décision.

Dans les autres cas, le rapatriement est à la charge des parents. Nous attirons l'attention des parents sur le phénomène des vols à l'étranger, de plus en plus nombreux, commis individuellement ou en groupe dans les magasins ou dans les familles d'accueil. Dans ce cas, le rapatriement (souvent demandé par la police locale) est à la charge des parents, ainsi que les amendes ou frais de justice éventuels.

Attestations

Nous pouvons vous fournir des attestations de présence et de paiement, sur demande écrite uniquement, dans un délai maximum de 6 mois après la fin du séjour. Tous nos séjours linguistiques pour enfants et adolescents font l'objet d'une déclaration d'ouverture auprès du ministère de la Jeunesse et des Sports. Cette attestation vous permet de demander une aide financière auprès de certains organismes. Les attestations de paiement ne pourront être établies que pour des séjours réglés directement à la Ligue de l'enseignement.

Après le séjour

À la fin du séjour, vous avez la possibilité de remplir en ligne sur notre site le questionnaire concernant le séjour du participant. Nous attachons une importance particulière au retour et au traitement de ce questionnaire : ces informations nous permettent, en effet, de travailler de façon permanente à l'amélioration du contenu des séjours.



Important : il est interdit aux mineurs de fumer aux États-Unis et au Canada.

À noter : l'âge de la majorité peut varier d'un pays, d'un État ou d'une province à l'autre entre 18 et 21 ans.

DOCUMENTS DE VOYAGE OBLIGATOIRES					
Pays	Carte nationale d'identité	Autorisation de sortie du territoire*	Passeport	Visa	CEAM ⁽¹⁾
Grande-Bretagne	✓	✓			✓
Irlande	✓	✓			✓
Espagne	✓	✓			✓
Allemagne	✓	✓			✓
Malte	✓	✓			✓
États-Unis		✓	✓	✓ ⁽²⁾	
Canada		✓	✓ ⁽³⁾	✓ ⁽⁴⁾	

*** Très important :** pour quitter le territoire français, les jeunes ressortissants français âgés de moins de 18 ans au premier jour du voyage doivent présenter une carte nationale d'identité en cours de validité ou un passeport (selon la destination), une autorisation de sortie du territoire signée par l'un des parents titulaires de l'autorité parentale et la photocopie du titre d'identité du parent signataire. **Important !** Si l'enfant ne porte pas le même nom que le parent, une copie du livret de famille sera exigée.

Attention ! Cette autorisation de sortie du territoire est obligatoire, même si le jeune est en possession d'un passeport à son nom.

Voir site www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1922.

Les participants de nationalité étrangère, non ressortissants d'un pays de l'Union européenne, doivent consulter l'ambassade ou le consulat du pays dans lequel ils souhaitent se rendre pour obtenir un visa d'entrée. Aucun participant qui ne serait pas en règle avec les autorités du pays d'accueil au moment du départ ne pourra être pris en charge par la Ligue de l'enseignement. Il en serait de même dans le cas où vous tenteriez d'emmener un animal domestique (FORMELEMMENT INTERDIT).

(1) Carte européenne d'assurance maladie.

(2) **Attention !** Les ressortissants français souhaitant se rendre aux États-Unis seront dispensés de visa à condition d'être porteurs d'un passeport biométrique. Dans le cas contraire, un visa sera exigé. Le formulaire d'autorisation électronique de voyage (ESTA) doit impérativement être complété par le voyageur muni de son passeport conforme et valide sur <https://esta.dhs.gov>. La validation de ce formulaire génère l'envoi à l'adresse électronique mentionnée d'une autorisation de voyage dont le voyageur doit être obligatoirement doté avant d'embarquer sur un avion. Cette procédure est payante : un montant de 14 dollars doit être acquitté par carte bancaire lors de la demande en ligne. Cette autorisation de voyage sera valable pour une durée de 2 ans ou jusqu'à l'expiration du passeport.

(3) **Attention !** Pour entrer au Canada, un mineur de moins de 16 ans doit être muni d'une autorisation de voyage au Canada (envoyée avec le dossier complémentaire) signée par ses deux parents ou par son tuteur légal, d'une copie de son acte de naissance, d'une copie du livret de famille, d'une copie de la carte d'identité ou du passeport de chacun de ses parents portant leur signature. Si les parents sont séparés ou divorcés, et que l'un d'eux exerce l'autorité parentale unique, l'autorisation de voyage peut comporter sa seule signature mais il faudra joindre copie du jugement de garde. Si un des parents est décédé, il faudra se munir d'une copie de l'acte de décès. Dans le cas d'une adoption ou tutelle, il faudra se munir d'une copie du jugement.

(4) Les ressortissants français souhaitant se rendre au Canada seront dispensés de visa à condition d'être en possession, pour leur séjour, d'une autorisation de voyage électronique (AVE). Celle-ci doit être impérativement complétée par le voyageur, muni de son passeport conforme et valide, sur <http://www.cic.gc.ca/francais/visiter/ave.asp>. Le coût est d'environ 7 dollars canadiens.



École de Langue

18 ans et +

Brighton ①

Réunies depuis 1997, Brighton & Hove forment une station balnéaire réputée, située entre la mer et les collines verdoyantes des Sussex Downs. Ancien port de pêche, Brighton est devenue au XIX^e siècle une station thermale très en vogue. C'est aujourd'hui une ville de 273 400 habitants, disposant à la fois de centres commerciaux modernes et d'attractions touristiques réputées, comme le Royal Pavilion, caprice somptueux et excentrique du prince régent, achevé en 1822, ou encore la fameuse Brighton Pier, la plus grande jetée de la côte sud.



L'école

L'école est située près de la gare de Hove, à une quinzaine de minutes de la plage. Ce bâtiment victorien de 4 étages entièrement rénové propose 15 salles de classe, 1 centre d'étude, 1 salle multimédia avec accès libre à Internet et 1 cafétéria avec terrasse et jardin.



Londres ②

Londres est une capitale cosmopolite et fascinante où se côtoient tradition et modernisme, des quartiers aristocratiques du West End aux districts populaires de l'East End, en passant par la City, le quartier des affaires, Mayfair ou Soho. Cette ville de plus de 7 millions d'habitants est aussi une métropole culturelle, artistique et commerciale : 300 musées, 400 salles de concert, sans oublier les très nombreux espaces verts, parcs et jardins (Hyde Park, Kensington Gardens...).



L'école

L'école est située dans le quartier pittoresque de Bloomsbury. On y trouve une ambiance agréable et détendue et vous pourrez bénéficier de la proximité de plusieurs attractions touristiques, comme le British Museum ou Covent Garden. La station de métro la plus proche est à 5 minutes à pied de l'école (Holborn). Les nouvelles technologies règnent dans cette nouvelle école, qui dispose de 14 salles de classe modernes, toutes équipées d'une Apple TV ou d'un tableau interactif, d'un accès libre à Internet avec ordinateurs et iPads, et d'une cafétéria.



Oxford ③

Oxford est une ville de près de 154 000 habitants (dont 40 000 étudiants), située à 90 km au nord-ouest de Londres. L'enchantement de la ville universitaire, l'une des plus anciennes d'Europe, se retrouve à travers ses rues calmes, sur lesquelles donnent les riches façades des collèges, et les devantures de librairies ou de boutiques d'antiquités. Autour de cette "cité du savoir" s'est développée une ville moderne, dont les quartiers commerçants, avec leurs rues piétonnes, connaissent une animation constante.



L'école

L'école est située dans le quartier historique de St Giles, à proximité des collèges de l'université d'Oxford. Elle dispose de 17 salles de classe modernes, d'un centre d'étude avec salle multimédia, bibliothèque et accès libre à Internet (y compris Wi-Fi) et d'une cafétéria.



Nos prix comprennent : l'hébergement en demi-pension du dimanche (dîner) précédant le début des cours au dimanche (petit déjeuner) suivant la fin des cours, les cours d'anglais selon la formule choisie, le matériel pédagogique.

Rendez-vous sur notre site : www.sejours-linguistiques.org (infos, disponibilités, réservation).

Nos conseillers sont à votre écoute ! Rendez-vous p. 79 pour connaître la liste de nos points de diffusion.



Édimbourg ④

Capitale de l'Écosse, Édimbourg attire de plus en plus grâce à son charme indéniable. Cette ville comptant environ 500 000 habitants est classée au patrimoine mondial de l'Unesco et a été élue en 2016 comme "Best Place to Live in the UK". Édimbourg reflète parfaitement les superbes paysages ruraux, la diversité et le dynamisme culturels, le charme historique et l'émerveillement sans fin qu'offre l'Écosse.

Édimbourg accueille de nombreux festivals dans ses rues, tout au long de l'été, célébrant le cinéma, le jazz et les livres. L'Edinburgh Fringe, le plus grand festival artistique au monde, est LE festival, qui dure 25 jours en août.

L'école

Située sur George Street, l'école est au cœur d'Édimbourg, à proximité des commerces, restaurants et bars. Elle dispose de 14 salles de classe, d'une salle multimédia, d'une bibliothèque, d'un accès libre à Internet (y compris Wi-Fi dans toute l'école).

Exemple de prix*	Cours standards	Cours intensifs
Brighton 2 semaines	Réf. : 301 503 001 1 075 €	Réf. : 301 503 002 1 220 €
Londres 2 semaines	Réf. : 301 501 001 1 215 €	Réf. : 301 501 002 1 355 €
Oxford 2 semaines	Réf. : 301 502 001 1 165 €	Réf. : 301 501 002 1 310 €
Édimbourg 2 semaines	Réf. : 301 902 001 1 120 €	Réf. : 301 902 002 1 260 €

Préparation aux examens ; devis sur demande.
*Prix "à partir de"



Votre formule

Hébergement

En demi-pension dans une famille hôte sélectionnée, en chambre individuelle. L'hébergement commence le dimanche précédant le début des cours et se termine le dimanche suivant la fin des cours. (L'hébergement peut aussi commencer le samedi précédant le début des cours et se terminer le samedi suivant la fin des cours.)

Activités de loisirs

L'école propose et organise un certain nombre d'activités culturelles et sportives, facultatives et payantes.

Voyage

L'organisation du voyage France/Grande-Bretagne aller-retour est à la charge de chaque participant.



Cours standards

Un programme consacré au développement des quatre compétences linguistiques alternant grammaire, vocabulaire, compréhension écrite et orale. Les cours ont lieu de 9 h 15 à 13 h 15, du lundi au vendredi.

Cours : 20 unités de 50 min par semaine.

Niveau : tous niveaux, de débutant à avancé.

Effectif : 12 à 14 élèves par groupe de niveau.



Cours intensifs

En plus des cours standards, un module d'études spécialisées de 10 leçons réparties sur 4 après-midi par semaine. Les étudiants peuvent ainsi aborder un thème en particulier : l'expression écrite, la grammaire

(avec acquisition de vocabulaire nouveau). Les cours ont lieu de 9 h à 16 h 35, du lundi au vendredi.

Cours : 30 unités de 50 min par semaine.

Niveau : tous niveaux, de débutant à avancé.

Effectif : 12 à 14 élèves par groupe de niveau.



Préparation aux examens de Cambridge (FCE ou CAE)

Le First Certificate in English (FCE) ou le Certificate Advanced English (CAE) permettent une qualification linguistique intermédiaire supérieure à ceux désirant travailler ou étudier dans un pays anglophone ou être capables de communiquer avec aisance.

Cours : 25 unités de 50 min par semaine.

Niveau : intermédiaire supérieur à avancé.

Effectif : 12 à 14 élèves par groupe de niveau.

Préparation de l'IELTS

Cours : 25 unités de 50 min par semaine.

Niveau : intermédiaire à avancé.

Effectif : 12 à 14 élèves par groupe de niveau.

Programme de préparation à l'International English Language Testing System, proposé par le British Council et l'université de Cambridge. Cet examen sert aussi bien aux étudiants devant justifier d'un niveau d'anglais pour suivre des études supérieures en Grande-Bretagne et, de plus en plus, en Amérique du Nord, qu'aux personnes souhaitant intégrer des entreprises exigeant un niveau d'anglais professionnel. Les cours ont lieu de 9 h 15 à 13 h 15, du lundi au vendredi, et de 14 h 15 à 16 h 35, deux après-midi par semaine.

Préparation à l'examen du TOEIC.

(nous consulter).

Nos prix ne comprennent pas : le voyage France/Grande-Bretagne aller-retour, les frais de transport sur place, les activités et visites facultatives et payantes proposées par l'école, les dépenses personnelles, les frais d'inscription aux examens de Cambridge et de l'IELTS.

Rendez-vous sur notre site : www.sejours-linguistiques.org (infos, disponibilités, réservation).
Nos conseillers sont à votre écoute ! Rendez-vous p. 79 pour connaître la liste de nos points de diffusion.



École de linguistique

18 ans et +

Bournemouth ①

Cette ville balnéaire de 163 000 habitants bénéficie d'une situation abritée sur la côte sud-ouest de l'Angleterre, à la lisière de l'Hampshire et du Dorset. La cité s'est développée sur un plateau couvert de jardins, qui domine la mer de part et d'autre de l'estuaire de la Bourne. Les environs offrent des paysages contrastés : les landes de la New Forest, les collines et pâturages du Dorset, le port naturel de Poole ou Purbeck Island.

L'école

Cette école compte parmi les plus anciennes et les plus réputées de Bournemouth. Elle est située dans un quartier résidentiel. Le centre-ville et la plage sont facilement accessibles à pied.

Attention : programme de cours du 3 juin au 24 août 2019, les vrais débutants ne peuvent commencer les cours que certains lundis, nous contacter pour plus d'informations.

Exemple de prix*	Cours standards
Bournemouth	Réf. : 301 504 001
2 semaines pour 1 adulte/1 enfant	2 890 €
Préparation aux examens ; devis sur demande.	
*Prix "à partir de"	



Votre formule

Hébergement

Vous serez logés dans une famille hôte dans une chambre individuelle, que vous partagerez avec votre enfant. Le petit déjeuner et le dîner vous seront servis en famille durant la semaine. Le week-end, un déjeuner léger vous sera également préparé. Votre enfant disposera d'un *packed lunch* du lundi au vendredi, contrairement à vous qui n'en bénéficierez pas. Si vous partez en excursion d'une journée durant le week-end, votre hôte vous préparera un panier-repas si vous le lui demandez. Aucun remboursement ne pourra vous être accordé pour les repas que vous ne prendrez pas avec votre famille.

Activités de loisirs

L'école propose et organise un certain nombre d'activités culturelles et sportives, facultatives et payantes.

Voyage

L'organisation du voyage France/Grande-Bretagne aller-retour est à la charge de chaque participant.



Cours standards

Partez en famille étudier l'anglais sur la côte sud de l'Angleterre ! Votre enfant et vous, parent(s), assistez à des cours d'anglais le matin.

L'après-midi, découvrez la région de Bournemouth en aménageant votre emploi du temps à votre gré !

Ce programme alterne des sessions consacrées à l'étude de la grammaire et des expressions idiomatiques, et des séances destinées au développement de l'expression et de la compréhension orales.

Cours : 20 unités par semaine, de 8 h 45 à 12 h 15, pauses incluses.

Test de niveau effectué en début de séjour.

Nos prix comprennent : l'hébergement en famille hôte en demi-pension du dimanche (dîner) précédant le début des cours au dimanche (petit déjeuner) suivant la fin des cours, les cours d'anglais, le matériel pédagogique.

Nos prix ne comprennent pas : le voyage France/ Angleterre aller-retour, les frais de transport sur place, les activités et visites facultatives et payantes proposées par l'école, les dépenses personnelles, l'accueil à l'aéroport et le transfert aller-retour.

Rendez-vous sur notre site : www.sejours-linguistiques.org (infos, disponibilités, réservation).

Nos conseillers sont à votre écoute ! Rendez-vous p. 79 pour connaître la liste de nos points de diffusion.



18 ans et +

Cork ①

Bâtie sur une île entre les deux principaux bras de la Lee, Cork est une ville de collines, de quais et de ponts, de demeures géorgiennes et d'allées piétonnes. Deuxième ville d'Irlande avec 120 000 habitants, il y fait bon flâner, avec l'ambiance unique de ses ruelles étroites et de ses marchés hérités du XIX^e siècle, ainsi que sa forte population estudiantine.



L'école

La nouvelle école est située en plein centre-ville, dans un magnifique bâtiment historique construit en 1845. Elle est composée de 20 salles de classe, 1 centre multimédia, 1 bibliothèque et 1 foyer d'étudiants.

Exemple de prix*	Cours standards	Cours intensifs
Cork	Réf. : 304 502 001	Réf. : 304 502 002
1 semaine	570 €	630 €
Préparation aux examens ; devis sur demande.		
*Prix "à partir de"		

Votre formule

Hébergement

- En famille
Dans une famille hôte sélectionnée, en chambre individuelle. En demi-pension du lundi au vendredi et en pension complète le week-end. L'hébergement commence le samedi ou dimanche précédant le début des cours et se termine le samedi ou dimanche suivant la fin des cours. Le temps de trajet du lieu de résidence à l'école peut varier de 20 à 50 minutes.
- En appartement partagé
La résidence se situe à 15 min à pied de l'école. Les appartements disposent tous d'un accès à Internet, d'une salle de bains privée et d'une cuisine collective.

Activités de loisirs

L'école propose et organise un certain nombre d'activités culturelles et sportives, facultatives et payantes.

Voyage

L'organisation du voyage France/Irlande aller-retour est à la charge de chaque participant.



Cours standards

Les cours standards se concentrent sur les compétences pratiques de communication, en insistant sur l'expression et la compréhension orales. Des activités de lecture et d'écriture vous offrent l'opportunité de communiquer avec d'autres étudiants. Le vocabulaire, les tournures idiomatiques et la grammaire sont mis en pratique de manière attrayante et stimulante pour atteindre la facilité d'expression. Les cours ont lieu du lundi au vendredi, de 9 h à 13 h 20.

Cours : 20 unités de 60 min par semaine.

Niveau : tous niveaux, de débutant à avancé.

Effectif : 6 à 10 étudiants par groupe de niveau.



Cours intensifs

Les cours intensifs suivent le même programme que les cours standards le matin. Les unités de l'après-midi portent surtout sur le développement des compétences de communication. L'apprentissage avec mise en pratique concrète vous fournit régulièrement et de manière structurée des opportunités de parler tout en appliquant les compétences et la langue utilisée dans la vie de tous les jours. Les cours ont lieu de 9 h à 13 h 20, du lundi au vendredi, et de 14 h 20 à 16 h 20, du lundi au jeudi.

Cours : 26 unités de 60 min par semaine.

Niveau : tous niveaux, de débutant à avancé.

Effectif : 6 à 10 étudiants par groupe de niveau.

Cours standards + cours individuels

Les cours standards sont complétés par 5 heures de cours individuels. Le professeur se concentre sur vos besoins et objectifs spécifiques, qui peuvent inclure l'anglais général ou l'anglais des affaires. Les cours ont lieu de 9 h à 13 h 20 et de 14 h 20 à 15 h 20, du lundi au vendredi.

Cours : 20 unités de 60 min de cours standards + 5 unités de 60 min de cours individuels par semaine.

Niveau : tous niveaux, de débutant à avancé.

Effectif : 6 à 10 étudiants par groupe de niveau.

Préparation aux examens

IELTS, TœIC, Exams de Cambridge (nous consulter).



Nos prix comprennent : l'hébergement en demi-pension (pension complète le week-end) du samedi ou dimanche (dîner) précédant le début des cours au samedi ou dimanche (petit déjeuner) suivant la fin des cours pour les formules en famille (7 nuits), et l'hébergement seul pour la formule en résidence, les cours d'anglais selon la formule choisie, le transfert aller et retour jusqu'à la famille hôte et le matériel pédagogique.

Nos prix ne comprennent pas : le voyage France/Irlande aller-retour, la caution pour l'hébergement en appartement (100 €), l'accueil à l'aéroport et le transfert jusqu'à la résidence, les frais de transport sur place, les activités et visites facultatives et payantes proposées par l'école et les dépenses personnelles.



École de Langue

18 ans et +



Dublin ①

Située sur la côte est de l'Irlande, Baile Átha Cliath (Dublin en gaélique) est une ville de 525 000 habitants. L'histoire de la capitale de la république d'Irlande, ouverte vers la mer, est jalonnée d'invasions (Vikings, Normands, Anglais...). Ces influences diverses se retrouvent dans les différents monuments historiques qui parsèment la ville et surtout dans son architecture géorgienne, solennelle et harmonieuse, qui font de Dublin l'une des plus belles capitales d'Europe, à la fois dynamique et verdoyante.



L'école

L'école est constituée de deux principaux bâtiments au cœur de Dublin, le long du Trinity College et du Dublin Castle. Elle est donc entourée des plus belles boutiques, de restaurants et pôles culturels, et possède 25 salles de classe, 2 salles informatique avec accès libre à Internet, un équipement audiovisuel très moderne, 1 bibliothèque, ainsi qu'un point snack.

Exemple de prix*	Cours standards	Cours intensifs
Dublin	Réf. : 304 501 001	Réf. : 304 501 002
2 semaines	1 100 €	1 215 €
Préparation aux examens ; devis sur demande.		
*Prix "à partir de"		

Votre formule

Hébergement

- En famille
Dans une famille hôte sélectionnée, en chambre individuelle. En demi-pension du lundi au vendredi et en pension complète le week-end. L'hébergement commence le samedi ou dimanche précédant le début des cours et se termine le samedi ou dimanche suivant la fin des cours. Le temps de trajet de la résidence des familles à l'école peut varier de 30 à 60 min (75 min en juillet et en août).
- En appartement partagé
La résidence se situe à 4/5 km du centre-ville. Les chambres disposent toutes d'une cuisine collective, de sanitaires complets (douche et WC) et d'un accès à internet.

Activités de loisirs

L'école propose et organise un certain nombre d'activités culturelles et sportives, facultatives et payantes.

Voyage

L'organisation du voyage France/Irlande aller-retour est à la charge de chaque participant.



Cours standards

Ce programme, consacré au développement de la compréhension écrite et orale, utilise un certain nombre d'outils très variés, tels que des interviews radiophoniques et télévisuelles, des jeux, des extraits de films, des journaux et des magazines. Les cours ont lieu de

9 h à 13 h, du lundi au vendredi.

Cours : 20 unités de 55 min par semaine.

Niveau : tous niveaux, de débutant à avancé.

Effectif : 10 à 14 étudiants par groupe de niveau.



Cours intensifs

Le programme intensif propose, en plus du programme standard, un module de 6 cours spécifiques, en groupe plus restreint, axés sur l'anglais écrit et la discussion, qui s'appuient sur différentes méthodes, comme des débats, des vidéos ou encore des projets de travail. Les cours ont lieu de 9 h à 13 h, du lundi au vendredi, et de 14 h à 16 h, du mardi au jeudi.

Cours : 26 unités de 55 min par semaine.

Niveau : tous niveaux, de débutant à avancé.

Effectif : 10 à 14 étudiants par groupe de niveau.

Cours standards + cours individuels

Ce programme très intensif propose, en plus du programme standard, un module d'études spécifiques de 5 cours individuels. Les étudiants qui le souhaitent peuvent ainsi aborder un thème en particulier : la communication orale (prononciation et conversation, avec acquisition de vocabulaire nouveau) ou l'expression écrite. Les cours ont lieu de 9 h à 13 h, du lundi au vendredi, et de 14 h à 16 h 30, deux après-midi par semaine.

Cours : 20 unités de 55 min de cours standards + 5 unités de 55 min de cours individuels par semaine.

Niveau : tous niveaux, de débutant à avancé.

Effectif : 10 à 14 étudiants par groupe de niveau.



Nos prix comprennent : l'hébergement en demi-pension (pension complète le week-end) du samedi ou dimanche (dîner) précédant le début des cours au samedi ou dimanche (petit déjeuner) suivant la fin des cours pour la formule en famille (7 nuits), et l'hébergement seul avec transfert à l'arrivée pour la formule en résidence (du samedi au samedi uniquement), les cours d'anglais selon la formule choisie.

Nos prix ne comprennent pas : le voyage France/Irlande aller-retour, la caution pour l'hébergement en appartement (250 €), les frais de transport sur place, l'accueil et le transfert pour l'hébergement en famille hôte, les activités et visites facultatives et payantes proposées par l'école, le matériel pédagogique (environ 30 €), les dépenses personnelles.

Rendez-vous sur notre site : www.sejours-linguistiques.org (infos, disponibilités, réservation).

Nos conseillers sont à votre écoute ! Rendez-vous p. 79 pour connaître la liste de nos points de diffusion.



18 ans et +

La Valette ①

La Valette, qui compte près de 7 000 habitants, est la capitale de Malte. Érigée en 1565, au bord de l'un des ports naturels les plus grands et les plus profonds du monde, la "cité forteresse" doit son nom à son fondateur, le Français Jean Parisot de La Valette. Inscrite au patrimoine mondial de l'Unesco, cette ville d'art européenne abrite de nombreux monuments : la cathédrale Saint-Jean, le palais des Grands Maîtres, le musée national des Beaux-Arts...

L'école

L'école est située en plein cœur de La Valette. Elle comprend 10 salles de classe climatisées, 1 salle multimédia avec équipements modernes, 1 accès libre à Internet et 1 foyer d'étudiants.

Exemple de prix*	Cours standards
La Valette	Réf. : 325 501 001
1 semaine	445 €
Préparation aux examens ; devis sur demande.	
*Prix "à partir de"	



Votre formule

Hébergement

L'hébergement commence le samedi ou dimanche précédant le début des cours et se termine le samedi ou dimanche suivant la fin des cours (7 nuits).

• En famille

En demi-pension dans une famille hôte sélectionnée, en chambre individuelle.

• En appartement partagé

Situé à environ 20 minutes de La Valette. Cuisine et sanitaires communs.

Activités de loisirs

L'école propose et organise un certain nombre d'activités culturelles et sportives, facultatives et payantes.

Voyage

L'organisation du voyage France/Malte aller et retour est à la charge de chaque participant.



Cours standards

Ce programme alterne sessions consacrées à l'étude de la grammaire et d'expressions idiomatiques et séances destinées au développement de l'expression et de la compréhension orales.

Cours : 20 unités de 45 min par semaine.

Niveau : tous niveaux, de débutant à avancé.

Effectif : 5 à 8 étudiants par groupe de niveau.



Cours standards + cours individuels

Les cours standards du matin sont complétés par 5 ou 10 unités de cours individuels. Ces cours particuliers permettent à chaque étudiant de déterminer, avec son professeur, l'orientation des leçons de l'après-midi (grammaire, conversation, champ lexical spécifique...).

Cours : 20 unités de 45 min de cours standards + 5 ou 10 unités de 45 min de cours individuels par semaine.

Niveau : tous niveaux, de débutant à avancé.

Effectif : 5 à 8 étudiants par groupe de niveau.

Nos prix comprennent : l'hébergement en demi-pension du samedi ou dimanche (dîner) précédant le début des cours au samedi ou dimanche (petit déjeuner) suivant la fin des cours pour la formule en famille (7 nuits), ou l'hébergement seul du samedi ou dimanche précédant le début des cours au samedi ou dimanche suivant la fin des cours pour la formule en appartement partagé (7 nuits), les cours d'anglais selon la formule choisie, le matériel pédagogique.

Nos prix ne comprennent pas : le voyage France/Malte aller-retour, les frais de transport sur place, les activités et visites facultatives et payantes proposées par l'école, les dépenses personnelles, l'accueil à l'aéroport et le transfert jusqu'au lieu de résidence, la caution pour l'hébergement en appartement partagé (100 €).

Rendez-vous sur notre site : www.sejours-linguistiques.org (infos, disponibilités, réservation).
Nos conseillers sont à votre écoute ! Rendez-vous p. 79 pour connaître la liste de nos points de diffusion.



École de Langue

18 ans et +

Toronto ①

Province de plus de 13 millions d'habitants, l'Ontario est le cœur vivant, dynamique et multiculturel de cet incroyable pays. Avec ses grands espaces verts, ses villes cosmopolites, mais aussi ses villages préservés, l'Ontario possède bien des facettes, qui surprendront les plus curieux. Située à 2 h des mythiques chutes du Niagara, la ville principale, Toronto, continue de fasciner, avec sa célèbre CN Tower.

L'école

En plein centre-ville, à proximité de 3 stations de métro, l'école se trouve dans un immeuble moderne de bureaux. Elle comprend 28 salles de classe, 2 laboratoires informatiques de langues, 1 foyer d'étudiants, 1 cybercafé et offre un accès libre à Internet.

Vancouver ②

Sertie entre les montagnes Rocheuses et l'océan Pacifique, Vancouver bénéficie d'un site exceptionnel, qui associe avec bonheur gratte-ciel effilés, parcs et forêts, et bras de mer parcourant la cité. Plaque tournante du commerce avec l'Asie, cette ville portuaire est devenue la troisième ville du Canada, avec près de 2 millions d'habitants. Elle a été l'hôte, en février 2010, des XXIIe Jeux olympiques d'hiver.

L'école

Elle se trouve en centre-ville, dans le quartier historique et commerçant de Gastown, à quelques minutes des différentes lignes d'autobus, du métro aérien et du seabus. Une seconde école est située à proximité, dans le quartier de Yaletown. Au total, ce sont 43 salles de classe, 3 laboratoires de langues multimédia, 1 café-tertia et 2 salles avec accès libre à Internet.

Exemple de prix*	Cours standards	Cours intensifs
Toronto	Réf. : 322 501 001	Réf. : 322 501 002
2 semaines	1 150 €	1 215 €
Vancouver	Réf. : 322 002 002	Réf. : 322 002 002
2 semaines	1 100 €	1 165 €

Préparation aux examens ; devis sur demande.

*Prix "à partir de"



Nos prix comprennent : l'hébergement en pension complète du dimanche (dîner) précédant le début des cours au dimanche (petit déjeuner) suivant la fin des cours, les cours d'anglais selon la formule choisie, l'accès au laboratoire multimédia, le matériel pédagogique.

Rendez-vous sur notre site : www.sejours-linguistiques.org (infos, disponibilités, réservation).

Nos conseillers sont à votre écoute ! Rendez-vous p. 79 pour connaître la liste de nos points de diffusion.



Votre formule

Hébergement

En pension complète dans une famille hôte sélectionnée, en chambre individuelle. L'hébergement commence le dimanche précédant le début des cours et se termine le dimanche suivant la fin des cours (l'hébergement peut aussi commencer le samedi précédant le début des cours et se terminer le samedi suivant la fin des cours).

Activités de loisirs

L'école propose et organise un certain nombre d'activités culturelles et sportives, facultatives et payantes.

Voyage

L'organisation du voyage France/Canada aller-retour est à la charge de chaque participant. Un passeport en cours de validité au moins six mois après la date de retour est obligatoire pour se rendre au Canada.

Attention ! Les voyageurs doivent être munis d'une autorisation de voyage électronique (AVE), obtenue sur Internet avant le départ.



Cours standards

Ce programme alterne sessions consacrées à l'étude de la grammaire et des expressions idiomatiques, et séances destinées au développement de l'expression et de la compréhension orales. Les cours ont lieu de 8 h 45 à 12 h 20, du lundi au vendredi.

Cours : 20 unités de 50 min par semaine.

Niveau : tous niveaux, de débutant à avancé.

Effectif : 10 à 14 étudiants par groupe de niveau.



Cours intensifs

Ce programme alterne sessions consacrées à l'étude de la grammaire et des expressions idiomatiques, et séances destinées au développement des quatre compétences linguistiques (compréhension et expression orales et écrites). Les cours ont lieu de 8 h 45 à 15 h 30, du lundi au jeudi, et de 8 h 45 à 12 h 20, le vendredi.

Cours : 30 unités de 50 min par semaine.

Niveau : tous niveaux, de débutant à avancé.

Effectif : 10 à 14 étudiants par groupe de niveau.

Programme de préparation d'examen : IELTS

Ce programme s'adresse :

- aux étudiants ayant de bonnes connaissances de base en anglais et qui souhaitent préparer l'International English Language Testing System (IELTS) ;
- aux étudiants ayant déjà passé d'autres examens de ce type et ayant acquis un niveau de connaissances avancé en anglais, et qui souhaitent désormais préparer l'International English Language Testing System (IELTS). Les enseignants s'attachent à consolider les acquis antérieurs et à développer les compétences linguistiques de leurs élèves tant à l'oral qu'à l'écrit, le niveau des cours dépendant de l'examen préparé. Un test préliminaire est obligatoire afin de déterminer si votre niveau de langue vous permet de suivre ces cours de préparation. Les examens ont lieu durant la 5^e semaine de séjour. Inscription au minimum 12 semaines à l'avance.

Cours : 25 unités de 50 min par semaine.

Niveau : Niveaux intermédiaire à avancé.

Effectif : 10 à 14 étudiants par groupe de niveau.



Nos prix ne comprennent pas : le voyage France/Canada aller et retour, les frais de transport sur place, les activités et visites facultatives et payantes proposées par l'école, les dépenses personnelles, le passeport (obligatoire) et le visa d'entrée (le cas échéant), les frais d'inscription à l'examen IELTS.

Rendez-vous sur notre site : www.sejours-linguistiques.org (infos, disponibilités, réservation).
Nos conseillers sont à votre écoute ! Rendez-vous p. 79 pour connaître la liste de nos points de diffusion.



École de

18 ans et +

Miami ①

Centre financier et culturel de niveau international, Miami est située au sud-est de l'État de Floride. Ville de loisirs et de distractions, c'est une station balnéaire renommée. Son port touristique est le premier port de navires de croisières, avec un tiers de la flotte mondiale. Miami est une icône américaine, festive, multiculturelle et tolérante, connue dans le monde entier pour ses longues plages de sable blanc, son architecture Art déco et son goût pour l'art contemporain. La culture latino-américaine est bien ancrée dans cette ville, où résonnent souvent des airs de salsa.



L'école

L'école se situe sur Lincoln Road, célèbre rue piétonne bordée de magasins, restaurants et bars, au cœur de South Beach. Elle dispose d'une bibliothèque, de cinq laboratoires multimédia avec accès libre à Internet, ainsi que d'un complexe sportif sur le campus. L'école propose toute la semaine des sorties culturelles (musées et concerts), de loisirs et sportives, ainsi que des excursions le week-end. Elles sont facultatives et payantes.



New York ②

Surnommée "The Big Apple", New York est une métropole attrayante et vivante qui ne dort jamais. L'île de Manhattan constitue à la fois le cœur de la ville et son centre historique, économique et culturel, des gigantesques gratte-ciel de Lower Downtown à Central Park, de Harlem à la Cinquième Avenue ou encore de Wall Street à Broadway.



L'école

Le centre LSI de New York est situé à Manhattan, sur le campus du Metropolitan College of New York, à deux pas du quartier financier, et occupe le deuxième étage du One Hudson Square Building, qu'il partage avec le MCNY. Il bénéficie ainsi, en plus de ses 12 salles de classe, d'un accès à la bibliothèque, au centre multimédia (plus de 40 ordinateurs) et au foyer d'étudiants du MCNY.

San Diego ③

Surnommée "la plus belle ville d'Amérique", San Diego occupe le point le plus au sud de la Californie, dominant l'un des plus beaux ports naturels de la côte Ouest. Berceau de la Californie, elle en est devenue la deuxième ville, avec un million d'habitants. Avec un climat chaud et sec, des îles artificielles, des marinas et un port de 27 km de long situé dans deux baies naturelles bien protégées, San Diego est désormais une ville de résidence et de villégiature réputée, dont les paysages associent mer, désert et montagnes.



L'école

Le centre LSI de San Diego bénéficie d'une situation idéale au cœur de la ville, non loin des commerces, restaurants, théâtres, musées... L'immeuble de trois étages abrite 12 salles spacieuses et claires, 1 hall d'accueil, 1 centre multimédia et offre un accès libre à Internet.



Nos prix comprennent : l'hébergement en demi-pension (sauf New York, hébergement nuit + petit déjeuner) du samedi ou dimanche précédant le début des cours (petit déjeuner) au samedi ou dimanche suivant la fin des cours (petit déjeuner), les cours d'anglais selon la formule choisie, le matériel pédagogique.

Rendez-vous sur notre site : www.sejours-linguistiques.org (infos, disponibilités, réservation).

Nos conseillers sont à votre écoute ! Rendez-vous p. 79 pour connaître la liste de nos points de diffusion.



San Francisco ④

À une vingtaine de kilomètres de San Francisco, Berkeley est une ville pittoresque située sur la rive orientale de la baie de San Francisco. Elle est connue mondialement grâce à son université (University of California), qui accueille environ 40 000 étudiants. La baie de San Francisco offre une multitude de paysages et d'attractions célèbres, comme le Golden Gate Bridge et Alcatraz, en passant par ses nombreux parcs nationaux et les grands vignobles de Napa Valley.



L'école

Le centre LSI de San Francisco occupe un bâtiment situé en centre-ville, à quelques pas de la gare et du campus universitaire. Il comprend 8 salles de classe, 2 salles informatiques, 1 bibliothèque, 1 foyer d'étudiants et offre un accès libre à Internet.

Exemple de prix*	Cours standards	Cours intensifs
Miami	Réf. : 317 505 001	
1 semaine	965 €	-
New York	Réf. : 317 501 001	Réf. : 317 501 002
1 semaine	840 €	925 €
San Diego	Réf. : 317 504 001	Réf. : 317 504 002
1 semaine	790 €	895 €
San Francisco	Réf. : 317 503 002	Réf. : 317 503 001
1 semaine	815 €	915 €
Préparation aux examens ; devis sur demande.		
*Prix "à partir de"		

Votre formule

Hébergement

En demi-pension dans une famille hôte sélectionnée, en chambre individuelle et en petit déjeuner. À New York, le temps de trajet entre les familles d'accueil, situées à Brooklyn, dans le Queens et le Bronx, et l'école, varie de 40 à 60 minutes. Certaines se situent dans ces mêmes quartiers, à 30-40 minutes de l'école, d'autres à Manhattan, à 20-40 minutes de l'école (nous contacter pour plus de détails).

Voyage

L'organisation du voyage France/États-Unis aller et retour est à la charge de chaque participant. Un passeport à lecture optique avec photo imprimée numériquement émis après le 26 octobre 2005, ou bien un passeport biométrique en cours de validité au moins six mois après la date de retour est obligatoire pour se rendre aux États-Unis. Pas de visa à demander pour les séjours de moins de trois mois pour les ressortissants de l'Union européenne. **Attention !** Les voyageurs doivent être munis d'une autorisation de voyage électronique (ESTA), obtenue sur Internet avant le départ. Renseignez-vous à l'inscription. À noter : le visa étudiant est obligatoire pour les séjours de 30 unités (quel que soit le nombre de semaines). Un délai de 8 semaines minimum est nécessaire pour l'obtention du visa.



Cours standards

Ce programme est conçu pour améliorer votre niveau en anglais. Les cours, qui ont lieu le matin, se répartissent ainsi : étude de la langue (structures grammaticales, vocabulaire et prononciation) ; amélioration des quatre compétences linguistiques (expression et compréhension orales et écrites) grâce à de nombreux exercices ou mises en situation, ainsi qu'à travers la lecture et la rédaction de documents en anglais.

Cours : 20 unités de 50 min par semaine.

Niveau : tous niveaux, de débutant à avancé.

Effectif : 10 à 15 étudiants par groupe de niveau.



Cours intensifs

Ce programme s'adresse à ceux qui souhaitent consolider rapidement leurs acquis en les mettant en pratique, dans des situations contrôlées par un enseignant. Les cours se présentent ainsi : tous les matins, les étudiants suivent les cours standards ; l'après-midi, ils reçoivent un enseignement spécifique en fonction de leur niveau, destiné à confirmer les progrès réalisés en expression et communication orales. Aux niveaux débutant et intermédiaire, ces cours doivent permettre de traiter des situations de vie quotidienne et d'interaction sociale. Les étudiants avancés entreprennent des recherches et préparent des exposés au sein de leur groupe de travail.

Cours : 30 unités de 50 min par semaine.

Niveau : Tous niveaux, de débutant à avancé.

Effectif : 10 à 15 étudiants par groupe de niveau.



Nos prix ne comprennent pas : le voyage France/ États-Unis aller et retour, les frais de transport sur place, les activités et visites facultatives et payantes proposées par l'école, les dépenses personnelles, le passeport (obligatoire) et le visa d'entrée (le cas échéant).

Rendez-vous sur notre site : www.sejours-linguistiques.org (infos, disponibilités, réservation).
Nos conseillers sont à votre écoute ! Rendez-vous p. 79 pour connaître la liste de nos points de diffusion.



École de Linguistique

18 ans et +

Brisbane ①

Capitale de l'état du Queensland, Brisbane se situe au nord de Sydney, sur la côte est de l'Australie, à proximité de la célèbre Gold Coast, réputée pour ses eaux claires, ses plages interminables et son climat subtropical. La ville présente un remarquable contraste entre l'architecture moderne de ses gratte-ciels et celle, coloniale, de ses nombreux bâtiments en bois ou en grès. La galerie d'art du Queensland et les alentours de Brisbane rappellent, quant à eux, les origines aborigènes de cette région, qui remontent à plus de 4 000 ans.

L'école

L'école est située en centre-ville. Elle dispose de 12 salles de classe, 1 bibliothèque, 1 cuisine équipée (micro-ondes), 1 salle multimédia, 1 foyer d'étudiants et offre un accès libre à Internet.

Exemple de prix*	Cours standards	Cours intensifs
Brisbane	Réf. : 336 501 001	Réf. : 336 501 002
1 semaine	820 €	855 €
Préparation aux examens ; devis sur demande.		
*Prix "à partir de"		

Sunshine Coast/Noosa ②

Située au nord de Brisbane sur la magnifique Sunshine Coast, célèbre pour ses immenses plages, Noosa est une station balnéaire réputée qui offre une grande diversité de paysages. Le style de vie y est détendu, cosmopolite et multiculturel. Son climat subtropical, agréable tout au long de l'année, permet de profiter pleinement des nombreuses activités.

L'école

L'école se situe sur un campus moderne, à proximité des commerces, restaurants et cinémas, et à 20 minutes à pied de la plage. Elle comprend 18 salles de classe climatisées, 2 laboratoires multimédias avec accès libre à Internet, 1 grande bibliothèque, 1 foyer d'étudiants et 1 cuisine équipée (micro-ondes).

Exemple de prix*	Cours standards	Cours intensifs
Sunshine Coast/Noosa	Réf. : 336 503 001	Réf. : 336 503 002
1 semaine	820 €	855 €
Préparation aux examens ; devis sur demande.		
*Prix "à partir de"		



Votre formule

Hébergement

Dans une famille hôte sélectionnée, en chambre individuelle. En demi-pension du lundi au vendredi et en pension complète le week-end. L'hébergement commence le samedi ou dimanche précédant le début des cours et se termine le samedi ou dimanche suivant la fin des cours (7 nuits).

Activités de loisirs

L'école propose et organise un certain nombre d'activités culturelles et sportives, facultatives et payantes.

Voyage

L'organisation du voyage France/Australie aller-retour est à la charge de chaque participant. Un passeport en cours de validité au moins six mois après la date de retour est obligatoire, de même qu'un visa. Cependant, les ressortissants de l'Union européenne peuvent obtenir à la place une Electronic Travel Authorization (autorisation électronique de voyage) auprès de leur agence de voyages en achetant leurs billets d'avion.



Cours standards

Ce programme alterne sessions consacrées à l'étude de la grammaire et séances destinées au développement des quatre compétences linguistiques (compréhension et expression orales et écrites).

Cours : 15 unités de 50 min par semaine.

Niveau : tous niveaux, de débutant à avancé.

Effectif : 10 à 15 étudiants par groupe de niveau.



Cours intensifs

Ce programme alterne sessions consacrées à l'étude de la grammaire et des expressions idiomatiques, et séances destinées au développement des quatre compétences linguistiques (compréhension et expression orales et écrites).

Cours : 25 unités de 50 min par semaine.

Niveau : tous niveaux, de débutant à avancé.

Effectif : 10 à 15 étudiants par groupe de niveau.

Programme de préparation d'examen : IELTS

Ce programme s'adresse :

- aux étudiants ayant de bonnes connaissances de base en anglais et qui souhaitent préparer l'International English Language Testing System (IELTS) ;
- aux étudiants ayant déjà obtenu d'autres examens de ce type et ayant acquis un niveau de connaissances avancé en anglais, et qui souhaitent désormais préparer l'International English Language Testing System (IELTS). Les enseignants s'attachent à consolider les acquis antérieurs et à développer les compétences linguistiques de leurs élèves tant à l'oral qu'à l'écrit, le niveau des cours dépendant de l'examen préparé. Les compétences testées lors de l'examen sont les suivantes : expression orale, rédaction/écriture, lecture et vocabulaire, compréhension orale. Un test hebdomadaire permettra aux étudiants de se préparer au mieux à l'examen final et d'évaluer leurs progrès.

Cours : 25 unités de 50 min par semaine.

Niveau : intermédiaire à avancé.

Effectif : 10 à 15 étudiants par groupe de niveau.

Possibilité de préparation aux examens de Cambridge FCE & CAE, nous contacter pour plus de renseignements.

Nos prix comprennent : l'hébergement en demi-pension (pension complète le week-end) du samedi ou dimanche (dîner) précédant le début des cours au samedi ou dimanche (petit déjeuner) suivant la clôture des cours, les cours d'anglais selon la formule choisie, le matériel pédagogique.

Nos prix ne comprennent pas : le voyage France/Australie aller-retour, les frais de transport sur place, les activités et visites facultatives et payantes proposées par l'école, l'assurance médicale obligatoire, les dépenses personnelles, le passeport (obligatoire) et le visa d'entrée (le cas échéant), les frais d'inscription à l'examen de l'IELTS.

Rendez-vous sur notre site : www.sejours-linguistiques.org (infos, disponibilités, réservation).

Nos conseillers sont à votre écoute ! Rendez-vous p. 79 pour connaître la liste de nos points de diffusion.



18 ans et +

Auckland ①

La Nouvelle-Zélande se divise en deux parties : l'île du Nord, parsemée de volcans, de plages, de rivières, de sources thermales et de paysages éblouissants, et l'île du Sud, ou "île de Jade", pays montagneux. Située sur l'île du Nord, au climat tempéré, Auckland, la ville la plus importante du pays, mélange avec bonheur le modernisme de son centre-ville, la tradition nautique et la passion de ses habitants pour la navigation de plaisance, qui lui a valu le surnom de "Cité des voiles", et l'héritage maori.



L'école

L'école est située dans un bâtiment moderne au cœur d'Auckland, à proximité des transports, commerces, restaurants... Elle dispose de 22 salles de classe, 1 bibliothèque, 1 salle multimédia avec un accès libre à Internet et 1 foyer d'étudiants.

Exemple de prix*	Cours standards
Auckland	Ref. : 337 501 001
2 semaines	1 100 €
Préparation aux examens ; devis sur demande.	
*Prix "à partir de"	

Votre formule

Hébergement

En demi-pension la semaine et en pension complète le week-end, dans une famille hôte sélectionnée, en chambre individuelle. L'hébergement commence le samedi ou dimanche précédant le début des cours et se termine le samedi ou dimanche suivant la fin des cours.

Activités de loisirs

L'école propose et organise un certain nombre d'activités culturelles et sportives, facultatives et payantes.

Voyage

L'organisation du voyage France/Nouvelle-Zélande aller-retour est à la charge de chaque participant. Un passeport en cours de validité au moins six mois après la date de retour est obligatoire.



Cours standards

Ce programme alterne sessions consacrées à l'étude de la grammaire et séances destinées au développement des quatre compétences linguistiques (compréhension et expression orales et écrites). L'école propose également des cours intensifs et une préparation aux examens.

Cours : 12 h 30 de cours par semaine.

Niveau : tous niveaux, de débutant à avancé.

Effectif : 10 à 14 étudiants par groupe de niveau.



Nos prix comprennent : les cours d'anglais, l'hébergement en demi-pension du samedi (dîner) précédant le début des cours au samedi (petit déjeuner) suivant la fin des cours, le matériel pédagogique.

Nos prix ne comprennent pas : le voyage France/Nouvelle-Zélande aller-retour, les frais de transport sur place, les activités et visites facultatives et payantes proposées par l'école, l'assurance médicale obligatoire, les dépenses personnelles, le passeport (obligatoire) et le visa d'entrée (le cas échéant).

Rendez-vous sur notre site : www.sejours-linguistiques.org (infos, disponibilités, réservation).
Nos conseillers sont à votre écoute ! Rendez-vous p. 79 pour connaître la liste de nos points de diffusion.



École de Langue

18 ans et +

Berlin ①

Capitale de l'Allemagne réunifiée, Berlin, métropole de plus de 3 millions d'habitants, vit aujourd'hui à l'heure de l'Europe. C'est une ville en effervescence, qui ne dort jamais. Vous découvrirez les multiples visages d'une cité où se côtoient urbanisme futuriste et monuments plusieurs fois centenaires. Son atmosphère cosmopolite contraste avec la quiétude des quartiers du centre, des nombreux espaces verts et des plans d'eau, qui occupent près d'un tiers de sa superficie.

L'école

L'école est située au cœur d'un vaste campus, dans le quartier de Prenzlauer Berg. C'est le dernier quartier "tendance" de Berlin, avec ses magasins de mode et de jeunes créateurs, ses galeries d'art et ses bars. Le campus comprend une école de langue avec 40 salles de classe, 1 restaurant et 1 cybercafé avec accès libre à Internet, 1 jardin arboré, des vélos à louer, 1 agence de voyages et 1 résidence pour les étudiants (50 studios).

Exemple de prix*	Cours standards	Cours intensifs
Berlin	Réf. : 302 501 001	Réf. : 302 501 002
1 semaine	570 €	700 €
Préparation aux examens ; devis sur demande.		
*Prix "à partir de"		



Votre formule

Hébergement

• En famille

Dans une famille hôte sélectionnée, en chambre individuelle et en demi-pension, du dimanche précédant le début des cours au samedi suivant la fin des cours.

• En campus

Il est possible d'être logé au sein même de l'école, dans l'un des 50 studios du campus. Ceux-ci disposent d'un coin cuisine, de sanitaires complets (douche et wc), d'un téléphone, d'une télévision et d'un accès Wi-Fi. Le petit déjeuner, inclus, est servi à la cafétéria du campus.

• En appartement partagé (en été uniquement)
Situé à la porte de Brandebourg, à 20 minutes environ de l'école, cuisine et sanitaires communs.

Activités de loisirs

L'école propose un programme très varié d'activités, de visites et de soirées facultatives, à la charge de chaque participant. Elle offre également la possibilité de louer des bicyclettes.

Voyage

L'organisation du voyage France/Berlin aller-retour est à la charge de chaque participant.



Cours standards

Le but des cours est l'amélioration de la connaissance générale de la langue (expression et compréhension orales et écrites, rédaction), ainsi que l'enseignement systématique de la grammaire, indispensable à une base sûre pour l'utilisation de la langue.

Cours : 20 unités de 45 min par semaine.

Niveau : tous niveaux, de débutant à avancé.

Effectif : 6 à 12 étudiants par groupe de niveau.



Cours intensifs

En plus de l'enseignement général dispensé dans les cours standards, les cours intensifs en minigroupe offrent les possibilités suivantes : prise en considération des objectifs individuels ; concentration sur des problèmes spécifiques ; assistance personnelle plus importante.

Cours : 30 unités de 45 min par semaine.

Niveau : tous niveaux, intermédiaire à avancé.



Cours individuels

Ce programme de cours individuels permet un enseignement personnalisé qui répond exactement aux attentes et au niveau de l'étudiant. Celui-ci peut ainsi choisir l'orientation des cours et décider avec son professeur d'insister plus particulièrement sur la grammaire, la conversation ou des exercices de compréhension.

Cours : 20 unités de 45 min par semaine.

Niveau : tous niveaux, de débutant à avancé.

Effectif : 1 élève - 1 professeur.

Cours standards + cours individuels

En plus de l'enseignement général dispensé dans les cours standards, les cours individuels permettent à chaque étudiant de déterminer, avec son professeur, l'orientation des leçons de l'après-midi.

Cours : 20 unités de 45 min par semaine de cours standards avec 6 à 12 étudiants par groupe de niveau + 10 unités de 45 min par semaine de cours individuels.

Niveau : tous niveaux, de débutant à avancé.

Effectif : 6 à 12 étudiants par groupe de niveau.

Nos prix comprennent : l'hébergement en famille en demi-pension du dimanche (dîner) précédant le début des cours au samedi (petit déjeuner) suivant la fin des cours ou en campus (petit déjeuner seulement) ou l'hébergement seul en appartement partagé, les cours d'allemand selon la formule choisie, le matériel pédagogique.

Nos prix ne comprennent pas : le transport France/Berlin aller et retour, les frais de transport sur place, les activités et visites facultatives et payantes proposées par l'école, les dépenses personnelles, le transfert de l'aéroport à la résidence de la famille d'accueil, la caution pour l'hébergement pour l'appartement (en campus également) : 100 € ; le service de ménage en appartement ou campus : 30 €.

Rendez-vous sur notre site : www.sejours-linguistiques.org (infos, disponibilités, réservation).

Nos conseillers sont à votre écoute ! Rendez-vous p. 79 pour connaître la liste de nos points de diffusion.



18 ans et +

Rome ①

Capitale de plus de 2,7 millions d'habitants, Rome est la Ville Éternelle. Elle allie monuments célèbres, quartiers pittoresques et vie artistique animée. Laissez-vous séduire par une visite du fameux Colisée et du forum romain, en terminant par le fabuleux musée du Vatican. Mais, loin d'être figée dans ses ruines, la ville d'histoire est fascinante et regorge de lieux chaleureux, comme la Piazza Navona ou la Piazza del Popolo.

L'école

L'école Dilit International House est située au cœur de Rome, à deux pas de la gare centrale Roma Termini. Elle comprend 25 salles de classe, 1 laboratoire de langues, 1 centre multimédia avec accès libre à Internet, 1 foyer d'étudiants, 1 snack. La découverte de tous les hauts lieux touristiques romains peut se faire à pied ou grâce à l'important réseau urbain d'autobus.

Exemple de prix*	Cours standards	Cours intensifs
Rome	Réf. : 305 501 001	Réf. : 305 501 002
1 semaine	525 €	635 €
Préparation aux examens ; devis sur demande.		
*Prix "à partir de"		



Votre formule

Hébergement

L'hébergement est compris du dimanche précédant le début des cours au samedi suivant la fin des cours.

- En famille
Chez l'habitant, en chambre individuelle, en demi-pension.
- En appartement partagé
Situé à environ 30 minutes de l'école, chambre individuelle, cuisine et sanitaires communs.

Activités de loisirs

Toutes les semaines, et en dehors des heures de cours, des miniconférences gratuites sont organisées par l'école sur les thèmes suivants : histoire, littérature, histoire de l'art, cinéma italien, gastronomie et vins d'Italie. De plus, un programme d'activités culturelles dans le cadre de l'école est assuré sans supplément de prix (projection de films trois fois par semaine, musique, soirées organisées...).

Voyage

L'organisation du voyage France/Rome aller-retour est à la charge de chaque participant.

constamment renouvelé, garantit des contenus riches et intéressants, ainsi que des informations précieuses sur la culture et la société italiennes. D'autre part, il permet à l'étudiant d'améliorer très rapidement ses compétences linguistiques et "communicatives". L'enseignement est assuré par des professeurs italiens diplômés et sélectionnés à l'issue d'un stage de spécialisation d'enseignement à un public international. Ils participent, entre autres, et dans le cadre de leur formation continue, à des séminaires mensuels d'éducation pour enseignants.



Cours standards

Cours : 20 unités de 45 min par semaine.

Niveau : tous niveaux, de débutant à avancé.

Effectif : de 5 à 14 étudiants par groupe de niveau.



Cours intensifs

Cours : 30 unités de 45 min par semaine.

Niveau : Tous niveaux, de débutant à avancé.

Effectif : 5 à 14 étudiants par groupe de niveau.



Nos prix comprennent : l'hébergement en demi-pension en chambre individuelle du dimanche (dîner) précédant le début des cours au samedi (petit déjeuner) suivant la fin des cours pour la formule en famille et l'hébergement seul pour la formule en appartement partagé, les cours d'italien selon la formule choisie.

Nos prix ne comprennent pas : le voyage France/Italie aller et retour, les frais de transport sur place, les activités et visites facultatives et payantes proposées par l'école en plus du programme, les dépenses personnelles, le matériel pédagogique, l'accueil et le transfert de l'aéroport jusqu'à la famille hôte.

Rendez-vous sur notre site : www.sejours-linguistiques.org (infos, disponibilités, réservation).

Nos conseillers sont à votre écoute ! Rendez-vous p. 79 pour connaître la liste de nos points de diffusion.



École de Langue

18 ans et +



Madrid ①

Carrefour politique et géographique de la péninsule Ibérique, Madrid est la rencontre de la tradition et de la modernité. Cette capitale est réputée pour ses musées, comme le célèbre Prado, ses monuments et la richesse de sa vie nocturne. Laissez-vous séduire par l'authenticité des quartiers *castizos*, comme Lavapiés ou Chamberí, avec son ambiance "petit village", flânez dans le Madrid moyenâgeux de la Plaza Mayor et allez constater de vous-même l'atmosphère de fête la plus intense de tout Madrid à Malasaña...

L'école

Estudio Sampere à Madrid, école récemment rééquipée, accueille plus de 1 900 étudiants étrangers chaque année. Elle se trouve dans le prestigieux quartier appelé Salamanca, à côté du parc Retiro, l'un des poumons de Madrid, et du célèbre musée du Prado. Le quartier est très vivant et résidentiel, avec de très beaux immeubles, et est bien desservi par les transports (nombreux bus et deux lignes de métro à proximité). L'école dispose de 18 salles de classe lumineuses et calmes (avec air conditionné), d'un foyer d'étudiants, d'une salle Internet et d'une bibliothèque.

Exemple de prix*	Cours standards	Cours intensifs
Madrid	Réf. : 307 501 001	Réf. : 307 501 002
1 semaine	430 €	535 €
Préparation aux examens ; devis sur demande.		
*Prix "à partir de"		



Votre formule

Hébergement

- En famille

En demi-pension dans une famille hôte sélectionnée, en chambre individuelle, du dimanche précédant le début des cours au samedi suivant la fin des cours. Le trajet du lieu de résidence des familles d'accueil à l'école n'excède pas 30 minutes en transport en commun à Madrid ; à Salamanca et à Alicante, celui-ci peut se faire à pied et son temps est relativement court.

- En appartement partagé

En chambre individuelle, dans un appartement pouvant accueillir de 3 à 5 étudiants. Les appartements disposent tous de l'accès Wi-Fi, d'un salon avec télévision et d'une cuisine collective. L'hébergement est compris du dimanche précédant le début des cours au samedi suivant la fin des cours.

Activités de loisirs

L'école propose et organise un certain nombre d'activités culturelles et sportives, facultatives et payantes.

Voyage

L'organisation du voyage France/Espagne aller et retour est à la charge de chaque participant.

.....



Cours standards

Ces programmes permettent d'alterner sessions consacrées à l'étude de la grammaire et d'expressions idiomatiques et séances destinées au développement de l'expression et de la compréhension orales.

Cours : 20 unités de 45 min de cours standards par semaine.

Niveau : tous niveaux, de débutant à avancé.

Effectif : 6 à 9 étudiants par groupe de niveau.

.....



Cours intensifs

Ces programmes permettent d'alterner sessions

consacrées à l'étude de la grammaire et d'expressions idiomatiques et séances destinées au développement de l'expression et de la compréhension orales.

Cours : 30 unités de 45 min de cours standards

Niveau : Tous niveaux, de débutant à avancé.

Effectif : 6 à 9 étudiants par groupe de niveau.

.....



Cours individuels

Module d'études spécialisées de 10 cours individuels (durée de 45 minutes). Les étudiants qui le souhaitent peuvent ainsi aborder un thème en particulier : l'expression écrite, la grammaire (avec acquisition de vocabulaire nouveau)... Les professeurs se concentrent sur vos besoins et objectifs spécifiques. Possibilité de choisir 10, 20 ou 30 cours individuels par semaine et de prendre ces cours particuliers à 2 personnes.

Module d'études spécialisées : 10 unités de 45 min.

Cours : possibilité de choisir 10, 20 ou 30 cours individuels.

Effectif : 1 ou 2 étudiants par cours, selon votre choix.

Nos prix comprennent : l'hébergement en demi-pension en famille et l'hébergement seul en appartement partagé du dimanche précédant le début des cours au samedi suivant la fin des cours, les cours de langue selon la formule choisie, le matériel pédagogique.

Nos prix ne comprennent pas : le voyage France/Espagne aller et retour, les frais de transport sur place, les activités et visites facultatives et payantes proposées par l'école en plus du programme, les dépenses personnelles

Rendez-vous sur notre site : www.sejours-linguistiques.org (infos, disponibilités, réservation).

Nos conseillers sont à votre écoute ! Rendez-vous p. 79 pour connaître la liste de nos points de diffusion.



18 ans et +

Barcelone ①

Avec plus de 5 millions d'habitants, cette grande métropole vous séduira par son originalité, avec la Sagrada Familia, las Ramblas, de nombreux espaces verts, comme le célèbre parc Güell, et de magnifiques plages, comme la Barceloneta. Les affaires tout comme la culture y sont florissantes. C'est le paradis de l'art moderne, avec les œuvres de Gaudí, Picasso, Miró et autres grands noms de l'art espagnol.



L'école

L'école se trouve en plein centre-ville, dans un bâtiment moderne et spacieux. Elle dispose de plus de 55 salles de classe lumineuses réparties sur 3 étages, de salles communes et d'un grand patio intérieur aux baies vitrées permettant de voir le vaste jardin de l'école, où se trouvent de nombreux arbres et une terrasse, avec accès gratuit à Internet et Wi-Fi.

Exemple de prix*	Cours standards	Cours intensifs
Barcelone	Réf. : 307 502 001	Réf. : 307 502 002
1 semaine	495 €	515 €
Préparation aux examens ; devis sur demande.		
*Prix "à partir de"		

Votre formule

Hébergement

• En famille
Vous serez logé dans une famille d'accueil en chambre individuelle et en demi-pension.
Lors de votre arrivée, vous êtes attendu chez vos hôtes le dimanche à partir de 12 h 00 et vous devrez libérer votre chambre le samedi suivant la fin des cours.
Votre famille hôte vous fournira le dîner à votre arrivée et le petit déjeuner le dernier jour et vous remettra une clé qui vous permettra d'aller et venir en toute liberté.
Les familles d'accueil appartiennent le plus souvent à des classes modestes ou à la petite bourgeoisie, et sont composées soit d'un couple (avec ou sans enfants) soit d'une femme seule.

• En appartement partagé
Nos appartements partagés peuvent loger jusqu'à 7 autres étudiants (donc 8 personnes maximum). Vous serez logé en chambre individuelle, cuisine, salle de bains et sanitaires communs.

Voyage

L'organisation du voyage France/Espagne aller et retour est à la charge de chaque participant.



Cours standards

Ce programme alterne sessions consacrées à l'étude de la grammaire et d'expressions idiomatiques et séances destinées au développement de l'expression et de la compréhension orales.
Cette formule est plus adaptée aux étudiants désirant parfaire leur expression orale.
Cours : 20 unités de 55 minutes de cours standards par semaine.
Niveau : Tous niveaux, de débutant à avancé.
Effectif : 8 à 10 étudiants par groupe de niveau.



Cours intensifs

En plus de l'enseignement général dispensé dans les cours standards, les cours intensifs permettent aux étudiants l'apprentissage de la langue par d'autres méthodes que la théorie : discussion orale sous forme de débats, études d'articles provenant de journaux, de vidéos, et enfin des jeux de rôles en mini-groupes, qui permettent d'échanger oralement.
Cours : 20 unités de 55 minutes de cours standards + 5 unités consacrées à la culture hispanique.
Niveau : tous niveaux, de débutant à avancé.
Effectif : 6 à 10 étudiants par groupe de niveau.



Nos prix comprennent : l'hébergement en demi-pension en famille et l'hébergement seul en appartement partagé du dimanche précédant le début des cours au samedi suivant la fin des cours, les cours de langue selon la formule choisie, le matériel pédagogique (35€).
Nos prix ne comprennent pas : le voyage France/Espagne aller et retour, les frais de transport sur place, les activités et visites facultatives et payantes proposées par l'école en plus du programme, les dépenses personnelles.

Rendez-vous sur notre site : www.sejours-linguistiques.org (infos, disponibilités, réservation).
Nos conseillers sont à votre écoute ! Rendez-vous p. 79 pour connaître la liste de nos points de diffusion.

École de Langue

18 ans et +

Tokyo ①

Située sur la côte orientale de Honshu, la plus grande île de l'archipel, Tokyo est la capitale du Japon. C'est l'une des plus grandes métropoles et l'un des plus grands centres commerciaux, industriels et culturels au monde, avec environ 13 millions d'habitants. Le pays du Soleil Levant, loin des clichés de pays surpeuplé et industriel, est d'abord un pays de contrastes, qui allie tradition et modernité, culture plusieurs fois millénaire et gadgets high-tech, qu'il convient de découvrir au plus vite.



L'école

L'école est située dans le quartier animé de Shinjuku, à 3 minutes de marche de la station de métro du même nom. Shinjuku est le cœur palpitant de Tokyo, qui vit principalement la nuit et se repose durant les heures de bureau. C'est un des quartiers les plus animés de la ville, mais aussi un haut lieu des affaires, avec le siège de nombreuses grandes sociétés et la mairie de Tokyo. L'école dispose de 9 salles de classe avec climatisation, d'une salle informatique avec accès libre à Internet, d'une bibliothèque et d'un espace de détente.

Exemple de prix*	Cours standards	Cours intensifs
Tokyo	Réf. : 360 501 001	Réf. : 360 501 002
2 semaines	1 195 €	1 375 €
Préparation aux examens ; devis sur demande.		
*Prix "à partir de"		

Votre formule

Hébergement

L'hébergement commence le samedi ou dimanche précédant le début des cours et se termine le samedi ou dimanche suivant la clôture des cours. Prévoir une arrivée avant 21 h.

• En famille

En demi-pension dans une famille hôte sélectionnée, en chambre individuelle. Le temps de trajet du lieu de résidence des familles hôtes à l'école est de 60 min maximum en bus.

• En appartement partagé

Situé à environ 30 minutes de l'école, cuisine et sanitaires communs.

Activités de loisirs

L'école propose et organise un certain nombre d'activités culturelles et sportives, facultatives et payantes.

Voyage

L'organisation du voyage France/Japon aller et retour reste à la charge de chaque participant. Un passeport en cours de validité au moins six mois après la date de retour est obligatoire pour les ressortissants de l'Union européenne.



Cours standards

Ce programme est consacré à la pratique de la langue usuelle. Il comprend l'étude de la grammaire, du vocabulaire et des séances destinées au développement de l'expression et de la compréhension orales.

Cours : 20 unités de 60 min par semaine.

Niveau : tous niveaux, de faux débutant à avancé.

Effectif : 4 à 7 étudiants par groupe de niveau.



Cours traditions et culture japonaises

Ce programme permet d'enrichir ses compétences linguistiques tout en étudiant la culture et les traditions japonaises. Les thèmes de l'histoire, l'art, la calligraphie, la céramique, la cérémonie du thé... seront abordés avec des professeurs spécialisés sur chaque thème. Il est nécessaire de connaître l'alphabet hiragana et d'avoir un niveau d'anglais correct pour suivre les cours.

Cours : 20 unités de 60 min de cours standards + 6 unités de 60 min par semaine consacrées à la culture japonaise.

Niveau : niveaux élémentaire à avancé.

Effectif : 4 à 7 étudiants par groupe de niveau.



Nos prix comprennent : l'hébergement en demi-pension du samedi ou dimanche (dîner) précédant le début des cours au samedi ou dimanche (petit déjeuner) suivant la fin des cours pour la formule en famille et l'hébergement seul pour la formule en appartement partagé, les cours de japonais selon la formule choisie et le matériel pédagogique.

Nos prix ne comprennent pas : le voyage France/Japon aller-retour, les frais de transport sur place, les activités et visites facultatives et payantes proposées par l'école, les dépenses personnelles, le passeport (obligatoire) et le visa d'entrée (le cas échéant).

Rendez-vous sur notre site : www.sejours-linguistiques.org (infos, disponibilités, réservation).

Nos conseillers sont à votre écoute ! Rendez-vous p. 79 pour connaître la liste de nos points de diffusion.

UNE DÉMARCHE SIMPLE, UN REMBOURSEMENT IMMÉDIAT !

La Ligue de l'enseignement vous propose sa garantie annulation.
Pour bénéficier de cette couverture, qui n'est pas comprise dans nos forfaits,
vous devez obligatoirement contracter la garantie annulation optionnelle
proposée ci-dessous.

TARIF

pour les participants
à l'un des séjours présents
dans cette brochure :
+4,5 %
du prix total
du séjour facturé.

1. De quoi s'agit-il ?

La garantie annulation optionnelle permet à l'adhérent le remboursement des sommes retenues par la Ligue de l'enseignement, conformément aux conditions d'annulation précisées dans nos conditions particulières de vente, lorsque l'adhérent doit résoudre (annuler) tout ou partie de son voyage ou son séjour pour des raisons de maladie ou d'accident dûment certifiées.

Par accident, on entend une atteinte corporelle non intentionnelle de la part de la victime provenant de l'action soudaine d'une cause extérieure et lui interdisant tout déplacement par ses propres moyens.

Par maladie, on entend une altération de santé constatée par une autorité médicale compétente, interdisant de quitter la chambre et impliquant la cessation de toute activité professionnelle ou autre.

Dans tous les cas, une franchise de 85 € par personne ou 120 € par famille et par dossier d'inscription demeurera à la charge du participant, sauf dans le cas d'une inscription à un voyage/séjour avec transport d'acheminement par trains internationaux ou par avion au départ de la France, où la franchise est portée à 145 € par personne.

La garantie annulation optionnelle cesse ses effets le jour du début du séjour ou le jour du départ dans le cas d'un transport collectif. Par contre, en cas d'interruption d'un voyage ou d'un séjour en cours de réalisation pour des raisons de maladie ou d'accident dûment certifiées, le remboursement sera calculé au prorata des jours de voyage ou de séjour non consommés par l'adhérent sur la base de leur valeur terrestre hors transport d'acheminement.

2. Modalités d'application

Pour bénéficier des remboursements liés à la garantie annulation, l'adhérent doit obligatoirement prévenir la Ligue de l'enseignement, sous pli recommandé et dans les plus brefs délais, uniquement à l'adresse suivante : Ligue de l'enseignement - Service administration des ventes - 21, rue Saint-Fargeau - CS 72021 - 75989 Paris cedex 20, en joignant à sa lettre la confirmation d'inscription, ainsi que le certificat justifiant de son annulation (résolution) pour cas de force majeure :

- maladie grave non connue avant la prise d'inscription ;
- accident ;
- décès ;
- hospitalisation pour une cause intervenue après inscription concernant le participant lui-même, son conjoint, une personne l'accompagnant ou figurant sur la même facture, des ascendants ou descendants directs (frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs et beaux-parents) ;
- complications de grossesse et leurs suites si la date du début du séjour est antérieure à la fin du 7^e mois de grossesse ;
- contre-indication ou suite de vaccinations dans le cas où une vaccination est nécessaire pour la réalisation du séjour, du voyage ou du circuit ;
- licenciement économique sous réserve que la procédure de licenciement n'était pas enclenchée, donc non connue avant la prise d'inscription ;

- vol dans les locaux professionnels ou privés ;
- convocation à un examen de rattrapage ou à un concours de l'administration ;
- obtention d'un emploi ou stage Pôle emploi pour toute personne majeure à la recherche d'un emploi sur présentation d'un certificat de travail ou de stage Pôle emploi ;
- mutation professionnelle entraînant un changement de domicile nécessitant la présentation d'une attestation de résiliation de bail ou de mise en vente ;
- changement de lieu d'accueil sur décision de justice ;
- refus de visa par les autorités du pays visité si les délais administratifs imposés par lesdites autorités pour l'obtention du visa ont été respectés ;
- dommage immobilisant le véhicule qui devait être utilisé pour se rendre à l'aéroport ou sur le lieu de séjour ;
- ou enfin, destruction à plus de 50 % due à un incendie ou à des éléments naturels de locaux privés ou professionnels, dont l'adhérent est propriétaire ou locataire.

Principales conditions d'exclusion :

La garantie annulation ne fonctionne pas si la résolution (annulation) résulte :

- de maladies, hospitalisations et accidents préexistants à l'inscription ;
- de maladies nécessitant des traitements psychiques ou psychothérapeutiques y compris les dépressions nerveuses ;
- d'épidémies, de catastrophes naturelles et de la pollution ;
- de la guerre civile ou étrangère, d'un attentat, d'émeute ou d'un mouvement populaire ;
- de la participation volontaire d'une personne à des émeutes ou grèves ;
- d'oubli de vaccination ;
- de la non-présentation, pour quelque cause que ce soit, de la carte d'identité ou du passeport.

3. Comment contracter la garantie annulation ?

La garantie annulation optionnelle vous sera automatiquement proposée, au titre de supplément, lors de votre inscription.

Dans tous les cas, précisez très clairement, **dès votre inscription**, que vous souhaitez contracter cette garantie annulation optionnelle, en supplément du séjour choisi.

Sur votre facture, figurera très clairement la mention "Garantie annulation". Ce document attestera que vous bénéficiez d'une garantie annulation pour le séjour concerné.

Attention !

La garantie annulation optionnelle doit obligatoirement être souscrite au moment de la réservation. Elle n'est valable que pour une inscription à une réalisation proposée par ligue de l'enseignement et n'est pas remboursable.

LES AIDES POSSIBLES

Bénéficiaires de chèques-vacances

La Ligue de l'enseignement a passé une convention avec l'Agence nationale pour le chèque-vacances. Vos chèques-vacances peuvent être utilisés en règlement partiel ou total de tous les séjours en France et en Europe proposés dans cette brochure.

Aide aux temps libres de la CAF

Il est possible d'obtenir une aide aux temps libres auprès des caisses d'allocations familiales (CAF). Cette aide peut prendre plusieurs formes : bons vacances, AVE... Son montant varie selon le département. Il viendra en déduction du montant du séjour. Les bons vacances doivent être envoyés directement à notre service financier avant le début du séjour à : Ligue de l'enseignement - 21, rue Saint-Fargeau - CS 72021 - 75989 Paris Cedex 20.

Dans le cas de l'AVE, l'attestation d'aide aux vacances doit être remise à votre point de diffusion Ligue de l'enseignement, au moment de l'inscription.

En aucun cas, les bons vacances ou l'attestation d'aide aux vacances de votre CAF ne doivent parvenir aux CAF directement (chacune d'elles ayant sa propre réglementation, la responsabilité de la Ligue de l'enseignement n'est donc pas engagée si l'aide ne peut être honorée pour une raison propre à ladite CAF). La Ligue de l'enseignement se réserve le droit de refuser les aides aux temps libres qui arriveraient après la date limite imposée par chaque CAF départementale.

Cette aide des caisses d'allocations familiales ne peut être utilisée que pour le paiement du solde de votre séjour. En aucun cas elle ne peut être utilisée pour le paiement de l'acompte.

Rédaction-conception-réalisation : Ligue de l'enseignement, Graphipro.com, Elpev.

Crédit photos : photothèque Ligue de l'enseignement, Shutterstock (couverture et pages intérieures), Adobestock et Fotolia (pages intérieures) et nos Écoles de langue partenaires.

Impression : Einsa-Print.

Les photos utilisées dans cette brochure ne sont pas contractuelles.

Conditions particulières de vente

Préambule

La Ligue de l'enseignement est une association nationale à but non lucratif reconnue d'utilité publique, dont le siège social est situé 3 rue Récamier - 75007 Paris, et est immatriculée au registre des opérateurs de voyages et de séjours sous le numéro IM075100379. Garantie financière Unat Paris. Responsabilité civile Apac Paris.

Les prestations décrites dans cette brochure sont réservées aux adhérents (les voyageurs ou les participants) de la Ligue de l'enseignement et des associations affiliées à la Ligue de l'enseignement. Les conditions particulières de vente de la Ligue de l'enseignement s'appliquent dans le cadre de la réglementation française en vigueur à compter du 1^{er} juillet 2018 et notamment des articles L. 211-1 et suivants et R. 211-1 et suivants du Code du Tourisme.

Elles sont portées à la connaissance du voyageur par la Ligue de l'enseignement ou l'association vendeuse avant tout engagement de sa part et complètent l'information préalable visée à l'article R.211-4 du Code du Tourisme, outre les fiches descriptives des prestations et, dans certains cas, les conditions particulières de paiement et d'annulation notamment, spécifiques à certains produits et prestations. Dans cette dernière hypothèse, les conditions spécifiques signalées sur le descriptif préalable du produit prévalent sur le texte général des présentes conditions particulières de vente.

L'information préalable prévue à l'article R. 211-4 du Code du Tourisme peut être modifiée après publication et consultation par les voyageurs, notamment quant aux caractéristiques principales des services de voyage (notamment les conditions de transport, le déroulement du séjour et l'hébergement), au prix, aux modalités de paiement, au nombre minimal de personnes éventuellement requis pour la réalisation du voyage, aux conditions de résolution (annulation) par le voyageur, conformément aux articles R. 211-5 et L. 211-9. Le voyageur en sera informé de manière claire, compréhensible et apparente avant la conclusion du contrat de voyage.

En validant son contrat, le voyageur reconnaît expressément avoir pris connaissance des présentes conditions ainsi que des descriptifs plus spécifiques des prestations choisies sur la brochure. Le défaut d'acceptation de tout ou partie des présentes conditions par le voyageur aura pour effet sa renonciation à tout bénéfice des prestations proposées par la Ligue de l'enseignement. Les présentes conditions particulières de vente sont à jour dès leur publication et annulent et remplacent toute version antérieure.

Absence de droit de rétractation et démarchage téléphonique

En vertu de l'article L. 221-28-12° du Code de la consommation, le droit de rétractation prévu en matière de vente à distance n'est pas applicable aux contrats ayant pour objet la vente de services d'hébergement, de transport, de restauration et de loisirs qui doivent être fournis à une date ou selon une périodicité déterminée.

Lorsque ses coordonnées téléphoniques sont recueillies, le client est informé qu'il a la possibilité de s'inscrire sur une liste gratuite d'opposition au démarchage téléphonique, par exemple : <http://www.bloctel.gouv.fr/>.

Notre organisation technique

Ligue de l'enseignement/Vacances pour tous, 21, rue Saint-Fargeau - CS 72021 - 75989 Paris Cedex 20 Tél. : 01 43 58 95 66 - Télécopieur : 01 43 58 95 08

Internet : www.sejours-linguistiques.org
E-mail : vacances@laligue.org

1. Responsabilité de la Ligue de l'enseignement

La Ligue de l'enseignement apportera l'aide nécessaire au voyageur en difficulté, mais déclinera toute responsabilité et ne pourra se substituer financièrement au voyageur si une non-conformité lui est imputable, notamment dans les cas suivants :

- frais générés pour la perte des titres de transport par le voyageur (frais et pénalités de rémission des billets et frais induits notamment en cas de prolongation du séjour dans le pays de

destination) ;

- dette contractée par le client auprès d'un tiers (ex. : extra dans les hôtels, etc.) ;

- perte de pièces d'identité ou tout autre document indispensable à la sortie du pays de destination et au retour en France.

La Ligue de l'enseignement est responsable de plein droit de la bonne exécution des services prévus par le contrat de voyage, en vertu de l'article L. 211-16-1 du Code du Tourisme. Le voyageur est informé que la responsabilité de la Ligue de l'enseignement ne saurait en aucun cas être engagée lorsque le dommage revêtant un caractère imprévisible ou inévitable est imputable soit au voyageur, soit à un tiers étranger à la fourniture des services de voyage, ou résulte de circonstances exceptionnelles et inévitables (ex : guerre, attentat, émeute, révolution, catastrophe nucléaire, événements climatiques ou naturels tels que cyclone, tremblement de terre, tsunami, tornade, nuage, vent de sable...).

En cas d'application de la responsabilité de plein droit de la Ligue de l'enseignement du fait de ses prestataires, les limites de dédommagement prévues à l'article L. 211-17-IV du Code du Tourisme, notamment lorsque des conventions internationales circonscrivent les indemnités dues par ces prestataires, trouveront à s'appliquer. Dans les autres cas, le contrat peut limiter les dommages et intérêts éventuels à trois fois le prix total du voyage (sauf préjudices corporels et fautes intentionnelles ou par négligence).

Il peut arriver, pour des raisons tenant à la période, à la fréquentation ou à des décisions des prestataires sur place, que le matériel soit en nombre insuffisant sur les lieux de séjour ou que certaines activités soient suspendues.

La Ligue de l'enseignement ne pourra être déclarée responsable en cas d'incident survenant au voyageur à l'occasion de prestations achetées hors contrat et directement sur place auprès d'un prestataire extérieur ou résultant de son initiative personnelle.

2. Règlement interne et comportement

Le participant au séjour et son responsable légal s'engagent au respect des obligations résultant du contrat et à l'observation d'un comportement respectueux au cours du séjour, à l'égard des personnes et des biens.

Conformément aux dispositions du Code de la santé publique, la vente, la détention et la consommation de substances ou plantes vénéneuses classées comme stupéfiants sont interdites. Concernant la consommation d'alcool, la Ligue de l'enseignement applique la réglementation en vigueur. L'introduction d'alcool sur le centre est formellement interdite. La Ligue de l'enseignement veille au respect de la santé des participants accueillis par une prévention des risques, une médiation systématique et un entretien avec le responsable légal du participant en cas de comportement déviant (drogue, alcool, tabac, violence).

Ce positionnement éducatif peut amener le directeur du séjour à décider d'un rapatriement disciplinaire afin de préserver le bien-être et la sécurité du participant lui-même comme des autres participants inscrits au même séjour. Le régime des sorties est contrôlé et les participants s'engagent à respecter les horaires et les règles convenus avec les équipes d'encadrement. Le non-respect pendant le séjour du règlement interne de la Ligue de l'enseignement et du règlement propre à chaque centre, entraînera le rapatriement du participant, sur décision de l'équipe de direction du centre. Par conséquent, suite à un rapatriement disciplinaire, le responsable légal du participant rapatrié s'engage à assurer son accueil en gare ou à l'aéroport, le jour de son retour anticipé. Dans ce cas, aucune somme ne sera remboursée et les frais supplémentaires occasionnés par ce retour anticipé seront à la charge du responsable légal ainsi que les frais liés au voyage aller et retour de l'accompagnateur missionné et les frais de mission de ce dernier.

En inscrivant un participant à un séjour de la Ligue de l'enseignement, ses responsables légaux acceptent la mise en œuvre éventuelle de leur responsabilité civile et s'engagent à en informer l'intéressé. Si la responsabilité de la Ligue de l'enseignement

devait être mise en cause du fait d'actes de vandalisme, destruction volontaire ou vol commis par un participant pendant son séjour, y compris pendant le transport, la Ligue de l'enseignement exercera son recours en responsabilité à l'encontre du responsable légal du participant.

D'une manière générale, la Ligue de l'enseignement déconseille la détention d'objets de valeur pendant le séjour dans les centres et décline toute responsabilité en cas de vol ou dommage d'objets qui ne lui auraient pas été confiés par le participant. Il est donc recommandé de confier les objets de valeur à l'encadrement qui les restituera au participant au moment de son départ.

3. Déroulement des voyages et séjours

Tout séjour volontairement interrompu ou abrégé ou toute prestation non consommée par le participant, pour quelque cause que ce soit, ne donneront lieu à aucun remboursement.

Lors de la conclusion du contrat, le participant doit attirer l'attention de la Ligue de l'enseignement sur tout élément déterminant de son choix et sur tout besoin particulier le concernant susceptible d'affecter le déroulement du voyage ou du séjour.

La Ligue de l'enseignement indiquera au client si elle peut répondre contractuellement à ce besoin. La Ligue de l'enseignement indique qu'elle pourra être amenée à refuser l'inscription d'un voyageur à un quelconque de ses séjours en raison d'une pathologie spécifique physique ou mentale déclarée, qui pourrait perturber ou empêcher le bon déroulement du séjour concerné, aussi bien pour le participant lui-même que pour les autres participants inscrits au même séjour.

La responsabilité du participant, ou de son représentant légal en tant que de besoin, sera engagée en cas de dissimulation au regard de la Ligue de l'enseignement d'un tel état pathologique sévère préexistant et contre-indiqué pour l'inscription du participant et donc sa participation à un séjour. Confronté à une telle situation, la Ligue de l'enseignement pourra, dès la connaissance des faits, refuser le départ ou procéder au rapatriement en cours de déroulement de séjour aux frais du participant.

La Ligue de l'enseignement rappelle également qu'elle n'est pas en mesure de garantir au participant le bénéfice d'un régime alimentaire particulier.

Le participant ou son représentant légal sont tenus de signaler lors de l'inscription tout état médical (allergies etc.) nécessitant une attention particulière mais est informé que la Ligue de l'enseignement ne contrôle pas la prise de tout médicament ni traitement médical suivi par le participant lorsque celui-ci est hébergé dans une famille-hôte.

4. Prix

Tous les prix figurant dans cette brochure sont exprimés TTC et en euros. Ils sont donnés à titre indicatif et peuvent être soumis à variation à la hausse ou à la baisse dans le cadre de la révision de prix indiquée au contrat et détaillée ci-dessous. Seuls les prix indiqués lors de l'inscription définitive et figurant par conséquent sur la facture remise ou expédiée à tout participant lors de son inscription seront fermes et définitifs sauf révision précisée ci-dessous.

Révision du prix : les prix des séjours présentés dans cette brochure peuvent être soumis à variation tant à la hausse qu'à la baisse en fonction du coût des transports résultant du coût du carburant ou d'autres sources d'énergie, des redevances et taxes sur les services de voyage imposées par un tiers et comprises dans le contrat (taxes touristiques), taxes d'atterrissage ou d'embarquement et de débarquement dans les ports ou aéroports, des taux de change en rapport avec le contrat.

Dans l'hypothèse d'une majoration du prix de vente et quelle que soit son importance, l'information sera transmise au voyageur de manière claire et compréhensible avec les justificatifs et le calcul, sur un support durable, au plus tard 20 jours avant le début du voyage ou du séjour. En vertu de l'article R. 211-9 du Code du tourisme, lorsque la majoration du montant du forfait est de 8 % au moins, la Ligue de l'enseignement informera le voyageur de manière claire, compréhensible et apparente sur un support durable,

de la hausse, du délai raisonnable pour exprimer son acceptation ou son refus avec résolution du contrat et remboursement sans frais sous 14 jours et des conséquences de son absence de réponse (application des frais de résolution).

Les tarifs indiqués dans cette brochure ont été calculés en fonction des parités monétaires connues à la date du 06/05/2018.

5. Disponibilité

Les propositions de séjours et voyages de cette brochure sont effectuées dans la limite des places disponibles mises en vente, tenant compte de toutes les contraintes de production et de commercialisation de l'organisateur, pouvant entraîner la disparition partielle ou totale, temporaire ou définitive, des places mises en vente.

6. Modalités de réservation

Le participant peut effectuer sa réservation par courrier postal ou courrier électronique (courriel) auprès de son point de diffusion local Ligue de l'enseignement/Vacances pour tous dont les coordonnées figurent dans cette brochure.

La réservation peut également être effectuée via le site Internet www.sejours-linguistiques.org. Pour que l'inscription puisse être prise en compte, renseigner le bulletin d'inscription à la fin de cette brochure ou le formulaire en ligne et joindre obligatoirement un acompte d'un montant égal à 30 % de la totalité du prix du séjour choisi. Le contrat de voyage ou la confirmation de contrat seront adressés au voyageur par les mêmes voies postale ou électronique.

Le solde doit être réglé, au plus tard et sans rappel de la part de la Ligue de l'enseignement, un mois avant le début du séjour.

En cas de réservation moins d'un mois avant le début du séjour, le paiement total du séjour sera demandé à la réservation.

La Ligue de l'enseignement accepte les moyens de paiement suivants : chèque bancaire (à l'ordre de la Ligue de l'enseignement), carte bancaire (Visa et Mastercard), chèques-vacances (à l'ordre de la Ligue de l'enseignement) et espèces (paiement en espèces jusqu'au maximum légal de 1 000 €). Les bons vacances des caisses d'allocations familiales ne peuvent être utilisés que pour le paiement du solde de votre séjour. En aucun cas, ils ne peuvent être utilisés pour le paiement de l'acompte.

Attention ! Un séjour est considéré comme soldé lorsque le solde correspondant est constaté "encaissé" par la comptabilité de la Ligue de l'enseignement.

Les chèques de solde (libellés à l'ordre de la Ligue de l'enseignement) doivent impérativement être expédiés à l'adresse suivante : Ligue de l'enseignement - Service financier - 21, rue Saint-Fargeau - CS 72021 - 75989 Paris cedex 20.

7. Intérêts de retard et pénalités de retard et de paiement

À défaut de paiement de tout ou partie du voyage, ou des frais de résolution (annulation), un mois avant le départ, le participant est redevable, de plein droit et sans qu'une mise en demeure ne soit exigée, d'un intérêt de retard sur le montant encore dû, calculé au taux de 1,25 % par mois de retard à partir de la date à laquelle le paiement était exigible jusqu'au jour du paiement total, majoré d'une somme de 15 % sur le montant encore dû, avec un minimum de 50 €, à titre d'indemnité forfaitaire pour les frais et efforts supplémentaires qui doivent être fournis pour obtenir le paiement. Un paiement tardif ou incomplet ouvre également la possibilité pour la Ligue de l'enseignement de résoudre (annuler) le voyage du fait du voyageur et de lui facturer les frais de résolution (annulation) qui en découlent conformément à l'article ci-dessous.

8. Résolution (annulation)

Par le voyageur :

Le voyageur peut résoudre (annuler) son contrat à tout moment et doit adresser son annulation par lettre recommandée avec accusé de réception, la date de réception servant de référence et de justificatif pour le calcul des frais de résolution (annulation).

La résolution (annulation) du contrat par le participant entraînera la perception de frais de résolution (annulation) par dossier d'inscription

selon le barème ci-après :

- plus de 30 jours avant le départ : retenue des seuls frais administratifs de gestion d'un dossier d'inscription : 85 € par personne ou 120 € par famille ;
 - entre 30 et 21 jours avant le départ : 30 % du prix total ;
 - entre 20 et 15 jours avant le départ : 60 % du prix total ;
 - entre 14 et 8 jours avant le départ : 80 % du prix total ;
 - moins de 8 jours avant le départ ou non-présentation du participant (no-show) : 100 % du prix total.
- Tout séjour écourté ainsi que toute prestation abandonnée volontairement par un participant entraînent la perception de frais de résolution (annulation) de 100 % du prix du séjour écourté ou abandonné.

Cas particulier pour les voyages/séjours avec transport d'acheminement par trains internationaux et par avion au départ de la France, dont les conditions de résolution (annulation) sont les suivantes :

- plus de 60 jours avant le départ : retenue des seuls frais administratifs de gestion d'un dossier d'inscription : 145 € par personne ;
- entre 60 et 31 jours avant le départ : 30 % du prix total ;
- entre 30 et 21 jours avant le départ : 60 % du prix total ;
- moins de 21 jours avant le départ ou non-présentation : 100 % du prix total.

En cas de circonstances exceptionnelles et inévitables à destination ou à proximité immédiate ayant des conséquences importantes sur l'exécution du contrat ou sur le transport vers le lieu de destination, le voyageur peut annuler son contrat sans frais et sera remboursé intégralement sans indemnisation possible.

En cas de non-utilisation d'un billet d'avion pour quelque cause que ce soit, les taxes aéroportuaires obligatoires sont remboursables au voyageur sur sa demande dans un délai de 30 jours et gratuitement pour toute demande en ligne. Pour toute demande de remboursement hors ligne, la Ligue de l'enseignement percevra des frais correspondant à 20 % maximum du montant remboursé.

Par la Ligue de l'enseignement :

Dans le cas où le voyage ou le séjour sont annulés par la Ligue de l'enseignement, l'adhérent recevra une indemnité égale à la pénalité qu'il aurait supportée si la résolution (annulation) était intervenue de son fait à cette date, sauf lorsque la résolution (annulation) est imposée par des circonstances exceptionnelles et inévitables dont la Ligue de l'enseignement informera le voyageur dans les meilleurs délais ou au motif de l'insuffisance du nombre de participants. Dans ce dernier cas, la Ligue de l'enseignement informera le voyageur au plus tard dans les délais suivants :

- 20 jours avant le début du voyage ou du séjour dans le cas de voyages de plus de 6 jours ;
- 7 jours avant le début du voyage ou du séjour dans le cas de voyages de 2 à 6 jours ;
- 48 heures avant le début du voyage ou du séjour dans le cas de voyages n'excédant pas 2 jours.

9. Modifications

Du fait du participant :

Toute modification à une inscription donnée entraîne la perception de 85 € par personne(1) ou 120 € par famille(1) pour les frais administratifs forfaitaires de gestion du dossier de modification. Si elle est demandée moins de 30 jours(2) avant la date de début du séjour, elle sera considérée comme une résolution (annulation) suivie d'une réinscription et les frais prévus pour résolution (annulation) du contrat seront alors appliqués.

(1) 145 € / personne pour le cas particulier des voyages/séjours avec transport d'acheminement par train internationaux et par avion au départ de la France.

(2) 60 jours pour le cas particulier des voyages/séjours avec transport d'acheminement par trains internationaux et par avion au départ de la France.

Du fait de la Ligue de l'enseignement :

Lorsque, avant le départ, la Ligue de l'enseignement est contrainte de modifier un élément essentiel du contrat en raison d'un événement extérieur, l'adhérent peut dans un délai de 7 jours, après en avoir été averti, soit annuler son contrat sans frais soit accepter de participer au voyage ou au séjour modifiés ; dans ce cas, un avenant au contrat sera alors conclu, précisant les modifications apportées et la diminution ou l'augmentation du prix entraînée.

10. Bagages

Sont interdits dans les bagages les articles concernés par la réglementation internationale IATA sur les matières dangereuses et notamment les articles explosifs, inflammables, corrosifs, oxydants, irritants, toxiques ou radioactifs, les gaz comprimés et les objets non autorisés par les États. Pour une meilleure information préalable, la Ligue de l'enseignement invite le voyageur à visiter le site www.aviation-civile.gouv.fr afin de prendre connaissance des mesures relatives notamment aux liquides transportés dans les bagages en cabine. La Ligue de l'enseignement ne peut être tenue pour responsable en cas de refus par la compagnie d'embarquer un bagage.

- Bagage à main ou en cabine (tout bagage non enregistré en soute) : de manière générale, le transporteur admet un seul bagage en cabine par passager dont le volume est indiqué dans les conditions de transport et peut varier selon le type d'appareil. Ce bagage reste sous la responsabilité du voyageur pendant toute la durée du voyage.

- Bagage en soute : chaque compagnie aérienne a sa propre politique. De manière générale, une compagnie régulière autorise une franchise de 20 kg de bagage en classe économique (exception faite pour les petits avions pour lesquels la franchise bagage peut être inférieure : entre 10 et 15 kg). Les compagnies à bas coût dites "low-cost" autorisent une franchise de 15 Kg en classe économique. En cas d'excédent, s'il est autorisé, le passager devra s'acquitter d'un supplément auprès de la compagnie aérienne à l'aéroport, calculé par le transporteur par kg supplémentaire. Lors de la réservation, le voyageur doit s'informer auprès de la Ligue de l'enseignement à propos de la politique adoptée par la compagnie aérienne en matière d'excédent de bagages.

Conformément à la Convention de Montréal lorsqu'elle est applicable, en cas de perte, d'avarie, de vols de bagages enregistrés à l'arrivée du vol, le client doit impérativement établir un constat d'irrégularité bagages avant toute sortie définitive de l'aéroport. Une fois le constat établi, le client est invité à adresser à la compagnie aérienne la déclaration en y joignant les originaux des pièces dans un délai de 7 jours à compter du jour du sinistre. Les retards de livraison de bagage doivent quant à eux être signifiés par écrit au transporteur dans un délai de 21 jours à compter de leur livraison. La Ligue de l'enseignement ne peut être tenue responsable de tout refus d'embarquement ou confiscation d'objet jugé dangereux par la compagnie ou les autorités aéroportuaires. Il est de la responsabilité du passager de se renseigner sur les objets interdits en soute ou en cabine.

11. Animaux

Les animaux ne sont pas admis.

12. Conditions particulières aux séjours et circuits à l'étranger

Transports par vols spéciaux : les conditions de nos voyages, circuits ou séjours réalisés avec des vols spéciaux (vols charters), nous obligent à préciser qu'aucune place abandonnée volontairement ou involontairement à aller comme au retour ne peut être remboursée, même dans le cas d'un report d'une date à une autre. De plus en plus, en raison de l'intensité du trafic aérien et suite à des événements indépendants de notre volonté (grèves, incidents techniques...) des retards, des annulations ou des surréservations peuvent avoir lieu et sont notamment règlementés par les dispositions du Règlement européen 261/2004 du 11 février 2004 applicables au transporteur effectif en faveur du passager.

13. Formalités

Les formalités mentionnées dans la brochure sont requises pour les ressortissants français au 15/11/2018.

En aucun cas, la Ligue de l'enseignement ne pourra se substituer à la responsabilité individuelle des voyageurs qui doivent prendre à leur charge la vérification et l'obtention de toutes les formalités avant le départ (passeport généralement valable 6 mois après la date de retour de voyage, visa, certificat de santé, etc.) et pendant toute la durée du voyage, y compris l'accomplissement des formalités douanières des pays réglementant l'exportation d'objets.

Le non-respect des formalités, l'impossibilité d'un voyageur de présenter des documents administratifs en règle, quelle qu'en soit la raison, entraînant

un retard, le refus à l'embarquement du voyageur ou l'interdiction de pénétrer en territoire étranger, demeurent sous la responsabilité du voyageur qui conserve à sa charge les frais occasionnés, sans que la Ligue de l'enseignement ne rembourse ni ne remplace la prestation.

Liens utiles :

Ministère des Affaires étrangères - conseil aux voyageurs :

<http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/>

Institut Pasteur - recommandations par pays :

<http://www.pasteur.fr/fr/map>

Les voyageurs de nationalité étrangère devront se renseigner eux-mêmes, avant l'inscription, auprès de leur consulat, sur les formalités à remplir. Enfants mineurs : il appartient au responsable légal de se mettre en conformité avec les indications qui lui seront données. Les livrets de famille ne sont pas des pièces d'identité. Tout enfant mineur doit posséder sa propre pièce d'identité avec photographie. Il doit être, en outre, muni d'une autorisation de sortie du territoire (AST), à télécharger sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits> signée par l'un des parents titulaire de l'autorité parentale et de la photocopie de titre d'identité du parent signataire.

14. Assurance voyage

Dans le cadre des garanties souscrites à leur profit par l'Apac, tous les participants à un voyage ou à un séjour proposé par la Ligue de l'enseignement bénéficient gratuitement des garanties principales suivantes :

A. Responsabilité civile (dommages causés aux tiers) :

- dommages corporels : 30 000 000 € (sauf dommages exceptionnels 4 573 471 €) ;

- dont dommages matériels et immatériels en résultant : 1 524 491 € ;

- Intoxication alimentaire : 762 246 €/an.

B. Défense et recours : 3 049 €.

C. Individuelle accident corporel :

- frais de soins (en complément de tout autre organisme) : 7 623 € ;

- frais de secours et de recherches : 3 049 € ;

- invalidité permanente, sur la tranche des IPP de : - 1 à 50 % : 30 490 €,

- 51 à 100 % : 91 470 € (capital réduit proportionnellement au degré d'invalidité) ;

- capital-décès (décès par accident) : 6 098 €.

D. Assistance (exclusivement s'il est fait appel aux services de l'assistant et après accord préalable de celui-ci) ;

- par les moyens mis en place par l'assistant, organisation du retour du participant en centre hospitalier proche du domicile, suite à un accident ou une maladie grave dont le traitement sur place s'avère impossible ;

- rapatriement du corps : frais réels.

Attention ! Chaque personne faisant l'objet d'un rapatriement sanitaire en avion doit obligatoirement être porteuse de l'original de sa carte nationale d'identité ou de son passeport.

E. Dommages aux biens personnels (sauf bicyclettes et planches avec ou sans voile) en cas de vol caractérisé (effraction ou violence) si déclaration aux autorités de police dans les 48 h et détérioration accidentelle : garantie limitée à 1 100 € avec franchise de 110 € par sinistre (vétusté maximum à 50 %).

Attention ! Les assurances exposées ci-dessus sont présentées à titre purement indicatif. Seules les conditions générales et particulières des garanties procurées par l'Apac, et que chaque participant peut réclamer, ont valeur contractuelle et engagent les parties.

Si le voyageur justifie d'une garantie antérieure pour les risques couverts par l'assurance souscrite, il a la possibilité de renoncer sans frais à cette/ces assurance(s) dans un délai de 14 jours à compter de la souscription et tant qu'aucune garantie n'a été mise en œuvre.

15. Politique de protection des données personnelles

Les données personnelles du voyageur collectées lors de la réservation ont pour finalité le traitement de la commande et la gestion de la réservation. Elles peuvent également être utilisées, avec accord préalable du voyageur, à des fins de communication commerciale ou d'opérations promotionnelles. La Ligue de l'enseignement peut être amenée à stocker, traiter ces informations et/ou à

les transférer à des services internes ou à des tiers (tels que assurances, compagnies de transport, sous-traitants, prestataires réceptifs, techniques, bancaires...) qui ne pourront accéder à ces données que pour les besoins liés à la commande et aux prestations afférentes et qui garantiront même niveau de protection des données.

Ces données sont conservées pour la durée nécessaire à leur traitement. Elles sont traitées en conformité avec le Règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 « RGPD ».

Les voyageurs ont la possibilité d'exercer leur droit d'accès, d'opposition, de modification, de rectification, de portabilité et de suppression sur leurs données personnelles gratuitement par courrier postal à l'adresse suivante :

Ligue de l'enseignement - 21, rue Saint-Fargeau - CS 72021 - 75989 Paris Cedex 20.

16. Cession du contrat

Le voyageur peut céder son contrat à un tiers et doit impérativement en informer la Ligue de l'enseignement par tout moyen permettant d'en accuser réception, au plus tard 7 jours avant la date de début du voyage, en indiquant précisément le nom et l'adresse du cessionnaire et du participant au voyage, et en justifiant que celui-ci remplit les mêmes conditions que lui pour effectuer le séjour ou le voyage.

Le cédant ou le cessionnaire seront solidairement responsables du paiement d'un éventuel solde du prix ainsi que des frais supplémentaires appropriés.

En revanche, le client ne peut pas céder son ou ses contrats d'assurance. De plus, en cas de transport aérien si le billet est émis, il ne sera ni échangeable, ni remboursable par les compagnies aériennes et, dès lors, la cession du contrat de voyage pourra être assimilable à une annulation générant les frais prévus aux présentes conditions particulières de vente.

17. Réclamations et litiges

Le voyageur doit signaler sur place au contact fourni par la Ligue de l'enseignement toute non-conformité constatée ; à défaut de signalement, la demande d'indemnisation du voyageur pourra être réduite ou rejetée.

Toute réclamation relative à un voyage ou à un séjour doit être adressée accompagnée de pièces justificatives dans un délai de trois mois après la fin du séjour par lettre recommandée avec accusé de réception à :

Ligue de l'enseignement - Bureau qualité - 21, rue Saint-Fargeau - CS 72021

75989 Paris Cedex 20

ou par courriel à bureau-qualite@laligue.org. Passé ce délai (cachet de La Poste faisant foi), la Ligue de l'enseignement se réserve le droit de ne pas donner suite à une réclamation relative à un voyage ou un séjour.

À défaut de réponse satisfaisante dans un délai de 60 jours, le voyageur a la possibilité de recourir à la médiation selon les modalités accessibles auprès du médiateur du tourisme et des voyages - MTV - BP 80303 - 75 823 Paris Cedex 17 - ainsi que sur son site internet : www.mtv.travel.

La Ligue de l'enseignement/©.

Attention ! La garantie annulation n'est pas comprise dans nos forfaits. Pour bénéficier de cette couverture, il vous est possible de contracter une garantie annulation optionnelle (voir page 73).

IMPORTANT : Pour les soins médicaux à l'étranger, conserver les pièces justificatives des dépenses engagées. Pour les pays membres de l'Espace économique européen, se munir de la carte européenne d'assurance maladie (CEAM) délivrée par la section de Sécurité sociale dont vous dépendez (ce tte carte permet la prise en charge sur place des soins médicaux).

L'assurance Apac agit en complément, déduction faite des prises en charge de la Sécurité sociale et des mutuelles (démarche normale qui reste le fait du participant) et pour un montant maximum de 7 623 €.

Votre inscription



Comment s'inscrire ?

- ✓ Sur notre **site Internet** www.sejours-linguistiques.org
- ✓ Auprès des **points de diffusion** Ligue de l'enseignement/Vacances pour tous (les coordonnées de votre point de diffusion figurent en page 79).
- ✓ Par **correspondance** auprès de ce même point de diffusion.

Remplissez soigneusement le bulletin de réservation en page 77 en indiquant votre choix de séjour. Prenez soin de mentionner précisément le nom et le numéro de référence du séjour choisi.

Pour que l'inscription puisse être prise en compte, joignez obligatoirement un acompte d'un montant égal à 30 % de la totalité du prix du séjour choisi (transport éventuel inclus).

Les chèques bancaires et les chèques-vacances doivent être libellés à l'ordre de la Ligue de l'enseignement. Pour un règlement par carte bleue, veuillez remplir les rubriques correspondantes dans le bulletin de réservation en page 77.

Le solde doit être réglé au plus tard, et sans rappel de notre part, un mois avant le début du séjour.

Si vous réservez moins d'un mois avant le début du séjour, joignez le paiement total du séjour.

Attention !

Un séjour est considéré comme soldé lorsque le solde financier est constaté encaissé par notre comptabilité. Or, il peut s'écouler plusieurs jours entre l'envoi de votre solde et son encaissement effectif.

N'attendez donc pas le dernier moment pour solder votre séjour. Vous prendriez le risque de recevoir des relances, ce qui n'est jamais agréable et que nous ne souhaitons pas.

N'envoyez jamais un chèque isolé sans indiquer au dos votre code client ainsi que le numéro de réservation. Ceux-ci figurent sur la facture qui vous a été remise ou expédiée à votre inscription.

Attention !

Si vous réglez par chèques-vacances, il est important de les libeller à l'ordre de la Ligue de l'enseignement. Nous n'accusons pas réception des chèques.

NOUVEAU

Afin de faciliter votre contact avec nos conseillers départementaux et mieux répondre à vos attentes, un numéro de téléphone non surtaxé est à votre disposition :

01 43 64 04 64

du lundi au vendredi

Devenir adhérent de la Ligue de l'enseignement

Pour bénéficier de l'ensemble de nos prestations, il vous faut préalablement avoir adhéré à la Ligue de l'enseignement ou à l'une des 30 000 associations locales affiliées à la Ligue de l'enseignement.

Cette adhésion est ouverte à tous, hommes et femmes de toutes conditions sociales.

Vous pouvez contracter cette adhésion dans tous nos relais dont les coordonnées figurent en page 79.

La résolution (annulation) d'un séjour, du fait du participant, n'implique en aucun cas le remboursement de la carte d'adhésion.

Espace client : tous vos documents en 1 clic !

En vous connectant à www.sejours-linguistiques.org, vous accédez à votre "espace client" pour y télécharger :

- **dès votre inscription** : votre facture, la fiche descriptive de votre séjour, les documents à renseigner avant le départ de votre enfant ;
- **10 jours avant le départ de votre enfant** : sa convocation de départ, l'adresse de sa famille hôte.

Ces documents ne sont pas expédiés par courrier.

Une difficulté pour accéder à ces documents ?

Nos conseillers sont à votre disposition au 01 43 64 04 64.

Nos agréments :

- JEPVA : délivré par le ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation et de la Vie associative.
- Reconnaissance d'utilité publique par décret du 31/05/1930.
- Comité d'accueil, concession de service public.

Adresse postale exacte (pour les enfants-adolescents, adresse des parents ou tuteurs légaux) :

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Tél. domicile : _____

Tél. portable du père : _____ de la mère : _____

Tél. travail du père : _____ de la mère : _____

E-mail personnel (indispensable) : _____

1 photo récente du participant à agraffer.

Indiquer nom et prénom au verso.

ADRESSE POUR RENSEIGNEMENTS UNE SEMAINE AVANT LE DÉPART (si elle est différente de la précédente)

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Tél. : _____

Tél. portable : _____

PERSONNE À CONTACTER EN CAS D'URGENCE PENDANT LE SÉJOUR (À MENTIONNER OBLIGATOIREMENT)

Person to contact in case of emergency during the stay.
Welche Person ist in dringenden Fällen zu benachrichtigen ?

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Tél. domicile : _____

Tél. portable : _____

N° des cartes d'adhérent :

Êtes-vous déjà partis avec la Ligue de l'enseignement ?

OUI ☐ NON ☐

Si oui, reportez ci-dessous votre code client.

Lieu de séjour choisi	Référence	Dates	Lieu de départ	n° page

Séjourner avec un ami : pour les séjours à deux francophones par famille, si vous souhaitez que votre enfant soit logé avec un ami (de même sexe) dans la même famille hôte, merci de nous indiquer son nom et son prénom.

Nom : _____ **Prénom :** _____

Transport :

1. Ville de départ : _____

2. Supplément "Accueil à Paris"

(voir page 9 de la brochure) : OUI ☐ NON ☐

Participants		Date de naissance	Sexe	Nationalité
Nom	Prénom	JJ/MM/AA	M/F	
(figurant sur passeport ou carte d'identité)				

CALCUL DU COÛT DU SÉJOUR	
Prix du séjour choisi	_____ €
Supplément transport (si souscrit)	_____ €
Supplément province-Paris (si souscrit)	_____ €
Prix total du séjour	_____ €
1 ^{ER} VERSEMENT DU SÉJOUR	
Acompte de 30 % (du prix total du séjour) à régler à la réservation	_____ €
Garantie annulation optionnelle 4,5 % du prix total du séjour (à régler dans son intégralité si souscrite)	_____ €
Attention : la garantie annulation optionnelle n'est valable que si elle est souscrite payée au moment de la réservation (voir p. 73).	
Total du premier versement	_____ €
SOLDE DU SÉJOUR	
À régler au plus tard 1 mois avant le départ	_____ €
Soit 70 % du prix total du séjour	_____ €

Garantie annulation optionnelle (cochez la mention choisie) : OUI ☐ NON ☐
Bénéficiez-vous d'une aide aux vacances (CE, CAF, chèques-vacances...) ? OUI ☐ NON ☐

ATTENTION ! Pour que l'inscription puisse être prise en compte, joindre obligatoirement un acompte d'un montant égal à 30 % de la totalité du prix du séjour choisi. Le solde doit être réglé, au plus tard et sans rappel de notre part, un mois avant le début du séjour. Si vous réservez moins d'un mois avant le début du séjour, joignez le paiement total du séjour.

☐ **PAIEMENT PAR CHÈQUE ET/OU CHÈQUES-VACANCES :** libeller les chèques à l'ordre de la Ligue de l'enseignement.

Ci-joint un acompte d'un montant de _____ € correspondant à l'acompte de 30 % de la valeur globale du séjour choisi (transport inclus), plus, le cas échéant, le montant total de la garantie annulation optionnelle.

Je m'engage à régler le solde au plus tard, et sans rappel de notre part, un mois avant le début du séjour. Si je réserve moins d'un mois avant le début du séjour, je joins le paiement total du séjour.

☐ **PAIEMENT PAR CARTE BANCAIRE (à préciser) :** Visa ☐ Mastercard ☐

Numéro de carte : _____

Date d'expiration : _____/_____/_____

Acompte : je soussigné(e) _____ autorise la Ligue de l'enseignement à débiter la somme de _____ € correspondant à l'acompte de 30 % de la valeur globale du séjour choisi (transport inclus), plus, le cas échéant, le montant total de la garantie annulation optionnelle.

Le : _____ à : _____ **Signature du titulaire de la carte :**

Paiement du solde : je soussigné(e) _____ autorise la Ligue de l'enseignement à débiter, 30 jours avant la date de début du séjour, la somme correspondant au solde de la valeur globale du séjour choisi (transport inclus), déduction faite de l'acompte versé.

Le : _____ à : _____ **Signature du titulaire de la carte :**

Durant son séjour, votre enfant est susceptible d'être photographié. Ces photos peuvent servir à illustrer le séjour dans nos brochures Ligue de l'enseignement et Vacances pour tous, notre site Internet et le blog du séjour.

Si vous ne souhaitez pas que votre enfant soit photographié, merci de cocher :

☐ NON, je ne souhaite pas que mon enfant soit photographié

Je soussigné(e) _____ ☐ père, ☐ mère, ☐ tuteur (responsable légal du participant), atteste sur l'honneur avoir l'autorité nécessaire pour inscrire l'enfant dont le nom et le prénom figurent ci-dessus et l'autorise à participer, sous ma responsabilité, au séjour indiqué.

Important : je soussigné(e) _____ certifie par la présente avoir pris connaissance de la liste des documents obligatoires à fournir, des conditions particulières de vente régissant tous les séjours Ligue de l'enseignement et des conditions de la garantie annulation figurant sur la brochure en ma possession, et y souscris dans leur intégralité.

Je reconnais également disposer dans le cadre du présent contrat de voyage, par la facture, la brochure en ma possession, la fiche descriptive correspondant au produit acheté, de toutes les informations prévues dans les dispositions des articles L.211-1 et suivants ; R.211-1 et suivants du code du tourisme relatives à l'organisation et à la vente de voyages ou séjours.

Important : je déclare avoir pris connaissance des obligations d'admission de mon enfant en centre de vacances relatives à l'article R. 227-7 du code de l'action sociale et des familles : "L'admission d'un mineur selon l'une des modalités prévues à l'article R. 227-1 est subordonnée à la production d'un document attestant qu'il a satisfait aux obligations fixées par la législation relative aux vaccinations. Elle est également soumise à la fourniture par les responsables légaux du mineur de renseignements d'ordre médical dont la liste est fixée par arrêté du ministre chargé de la Santé et du ministre chargé de la Jeunesse. Ce document est adressé à l'organisateur de l'accueil ou à son représentant qui s'assure du respect de la confidentialité des informations."

Le : _____ à : _____ **Signature :**

Le questionnaire ci dessous est destiné à permettre l'affectation de votre enfant dans une famille hôte au mieux de nos possibilités. Nous nous engageons à l'usage exclusif précité des informations communiquées ainsi qu'à leur stricte confidentialité.

Scolarité

CLASSE (année scolaire en cours) : **1^{re} LANGUE** : **2^e LANGUE** :
 Class (present schoolyear)/Klasse 1st language/1. Fremdsprache 2nd language/2. Fremdsprache

Nbre d'années d'étude : Nbre d'années d'étude :

NOMBRE DE SÉJOURS LINGUISTIQUES DÉJÀ EFFECTUÉS :
 How many times has your child been to an English speaking country for languages courses ? / Wieviele Sprachkurse in Deutschland ?

Famille

PROFESSION DE LA MÈRE :
 Mother's occupation / Beruf der Mutter

PROFESSION DU PÈRE :
 Father's occupation / Beruf des Vaters

NOMBRE DE FRÈRES ET SŒURS : **ÂGES** :
 How many brothers and sisters has he/she got ? / Zahl der Geschwister ? Ages / Alter

Caractère

SPORTS PRATIQUÉS :
 Sports played / Treibt er/sie Sport ?

INSTRUMENTS DE MUSIQUE PRATIQUÉS :
 What musical instruments does your child play ? / Welches Musikinstrument spielt er/sie ?

PASSE-TEMPS, INTÉRÊTS PARTICULIERS :
 Hobbies, particular interests / Hobbies, besondere Interesse

Santé

VOTRE ENFANT EST-IL ALLERGIQUE (poils de chat, poils de chien, aliments...) ? ☐ OUI ☐ NON
 Is your child allergic (cat's hair, dog's hair, food...)? / Hat ihr Kind Allergien (Katzen Haare, Hunde Haare, Nahrungsmittel...)?

Si oui, à quoi ? :
 If so, what to? / Wenn ja, welche?

VOTRE ENFANT SUIV-IL UN RÉGIME SPÉCIAL ? ☐ OUI ☐ NON
 Is your child on special diet ? / Muss ihr Kind eine spezielle Diät einhalten ?

Si oui, lequel ? :
 If so, which one ? / Wenn ja, welche ?

AUTRE PROBLÈME PARTICULIER (énurésie, somnambulisme, asthme, épilepsie...) ? ☐ OUI ☐ NON
 Other relevant information (bedwetter, somnambulism, asthma, epilepsy...) / Andere Gesundheitsprobleme (Bettnässer, Schlafwandeln, Asthma, Epilepsie...)

Si oui, à quoi ? :
 If so, what to? / Wenn ja, welche?

MALADIES D'ENFANCE DÉJÀ CONTRACTÉES :
 Childhood diseases the student has suffered from
 Schon bekommenen Kinderkrankheiten

☐ Rubéole
 Rubello
 Röteln

☐ Rougeole
 Measles
 Masern

☐ Oreillons
 Mumps
 Mumps

☐ Varicelle
 Chicken pox
 Windpocken

Autorisations

AUTORISEZ-VOUS VOTRE ENFANT :
 Is your child allowed: / Ist ihr Kind erlaubt:

à se déplacer en vélo ? ☐ OUI ☐ NON
 to ride a bike? / Fahrrad zu fahren?

à faire de la natation ? ☐ OUI ☐ NON
 to swim? / zu schwimmen?

à fumer ? ☐ OUI ☐ NON
 to smoke? / zu rauchen?

SIGNATURE

SIGNATURE DE LA PERSONNE RESPONSABLE DE L'ENFANT

Auprès de nos diffuseurs départementaux Ligue de l'enseignement / Vacances pour tous

01 - AIN Ligue de l'enseignement 17, av. Jean-Marie Verne 01000 Bourg-en-Bresse 02 - AISNE Ligue de l'enseignement 22, rue du Bois Marin 02370 Presles-et-Boves 03 - ALLIER Ligue de l'enseignement 42, rue du Progrès BP 423 03004 Moulins cedex 04 - ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE Ligue de l'enseignement 9, chemin des Alpilles BP 9049 04991 Digne-les-Bains cedex 05 - HAUTES-ALPES Ligue de l'enseignement 2, avenue Lesdiguières 05000 Gap 06 - ALPES-MARITIMES Ligue de l'enseignement 12, rue Vernier 06000 Nice 07 - ARDÈCHE Ligue de l'enseignement Boulevard de la Chaumette BP 219 07002 Privas cedex 08 - ARDENNES Ligue de l'enseignement 19, av. de Montcy-Notre-Dame BP 90071 08002 Charleville-Mézières cedex 09 - ARIÈGE Ligue de l'enseignement 13, rue du Lt Paul Delpech 09000 Foix 10 - AUBE Ligue de l'enseignement 15, avenue d'Echenilly 10120 St-André-les-Vergers 11 - AUDE Ligue de l'enseignement 22, rue Antoine Marty BP 21065 11870 Carcassonne cedex 12 - AVEYRON Ligue de l'enseignement 2, rue Henri Dunant BP 518 12005 Rodez cedex 13 - BOUCHES-DU-RHÔNE - Ligue de l'enseignement 68, avenue de Toulon 13006 Marseille - Ligue de l'enseignement 192, rue Horace Bertin 13005 Marseille	14 - CALVADOS Ligue de l'enseignement 16, rue de la Girafe BP 5091 14078 Caen cedex 5 15 - CANTAL Ligue de l'enseignement Centre laïque Antonin Lac Rue du 139^e RI 15012 Aurillac cedex 16 - CHARENTE Ligue de l'enseignement Résidence-club La Fayette Avenue de Bourgogne CS 30809 17041 La Rochelle cedex 1 17 - CHARENTE-MARITIME Ligue de l'enseignement Résidence-club La Fayette Avenue de Bourgogne CS 30809 17041 La Rochelle cedex 1 18 - CHER Ligue de l'enseignement 5, rue Samson 18022 Bourges cedex 19 - CORRÈZE Ligue de l'enseignement 21, rue Saint-Fargeau CS 72021 75989 Paris cedex 20 20 - CORSE Ligue de l'enseignement Bâtiment A immeuble La Louisiane Rue Paul Colonna d'Istria 20090 Ajaccio - Ligue de l'enseignement Bâtiment I45 Les logis de Montesoro BP 154 20292 Bastia cedex 21 - CÔTE-D'OR Ligue de l'enseignement 10, rue Camille Flammarion BP 47032 21070 Dijon cedex 22 - CÔTES-D'ARMOR Ligue de l'enseignement 89, bd Édouard Prigent CS 54127 22041 Saint-Brieuc cedex 1 23 - CREUSE Ligue de l'enseignement 20, chemin des Granges CS 30343 23007 Guéret cedex 24 - DORDOGNE Ligue de l'enseignement 82, av. Georges Pompidou BP 80010 24001 Périgueux cedex 25 - DOUBS Ligue de l'enseignement 14, rue Violet 25000 Besançon	26 - DRÔME Ligue de l'enseignement 26-32, avenue Sadi Carnot BP 133 26001 Valence cedex 27 - EURE Ligue de l'enseignement 4, rue Ernest Renan 76800 St-Étienne-du-Rouvray 28 - Eure-et-Loir Ligue de l'enseignement 4, impasse du Quercy 28300 Lucé 29 - FINISTÈRE Ligue de l'enseignement 61, rue du Pen Ar Ménez CS 32958 29229 Brest cedex 2 30 - GARD Ligue de l'enseignement Immeuble Le Quirinal 49, av. Jean Jaurès 30900 Nîmes 31 - HAUTE-GARONNE Ligue de l'enseignement 43, chemin de la Garonne CS 12441 31085 Toulouse Cedex 2 32 - GERS Ligue de l'enseignement 36, rue des canaris BP 20587 32022 Auch cedex 9 33 - GIRONDE Ligue de l'enseignement Château Bétaillhe 72, avenue de l'Église romane 33370 Artigues-près-Bordeaux 34 - HÉRAULT Ligue de l'enseignement Immeuble Édouard VII 22, rue de Claret 34070 Montpellier 35 - ILLE-ET-VILAINE Ligue de l'enseignement Centre Colombia 45, rue du Capitaine Maignan 35000 Rennes 36 - INDRÉ Ligue de l'enseignement 23, boulevard de la Valla BP 77 36002 Châteauroux 37 - INDRÉ-ET-LOIRE Ligue de l'enseignement 10, av. de la République 37300 Joué-les-Tours 38 - ISÈRE Ligue de l'enseignement 33, rue Joseph Chaniron 38000 Grenoble 39 - JURA Ligue de l'enseignement 280, rue des Violettes BP 40185 39005 Lons-le-Saunier	40 - LANDES Ligue de l'enseignement 91, impasse Juliot-Curie 40280 Saint-Pierre-de-Mont 41 - LOIR-ET-CHER Ligue de l'enseignement 10, allée Jean Amrouche BP 11003 41010 Blois cedex 42 - LOIRE - Ligue de l'enseignement 6, rue Buisson - CS 50514 42007 St-Étienne cedex 1 - Antenne roannaise 1, bd Camille Benoit 42300 Roanne 43 - HAUTE-LOIRE Ligue de l'enseignement 1, chemin de la Sermonne BP 607-Vals 43008 Le-Puy-en-Velay cedex 44 - LOIRE-ATLANTIQUE Ligue de l'enseignement 9, rue des Olivettes BP 74107 44041 Nantes cedex 1 45 - LOIRET Ligue de l'enseignement 371, rue d'Alsace 45160 Olivet 46 - LOT Ligue de l'enseignement 121, rue Victor Hugo 46000 Cahors 47 - LOT-ET-GARONNE Ligue de l'enseignement 72, avenue de Fumadelles BP 60179 47005 Agen cedex 48 - LOZÈRE Ligue de l'enseignement 10-12, rue des clapiers BP 16 48001 Mende cedex 49 - MAINE-ET-LOIRE Ligue de l'enseignement 14 bis, avenue Marie Talet 49100 Angers 50 - MANCHE Ligue de l'enseignement 5, boulevard de la Dollée CS 91309 50009 Saint-Lô cedex 51 - MARNE Ligue de l'enseignement 19-23, rue Alphonse Daudet BP 2187 51081 Reims cedex 52 - HAUTE-MARNE Ligue de l'enseignement Maison des Associations Pôle Rostand 24, rue des Platanes BP 2041 52902 Chaumont cedex 9	53 - MAYENNE Ligue de l'enseignement 31, allée du Vieux-St-Louis BP 1424 53014 Laval cedex 54 - MEURTHE-ET-MOSELLE Ligue de l'enseignement 49, rue Isabey CS 85221 54052 Nancy cedex 55 - MEUSE Ligue de l'enseignement 15, rue Robert Lhuier BP 70059 55001 Bar-le-Duc cedex 56 - MORBIHAN Ligue de l'enseignement 51, avenue Chenailler CS 40313 56103 Lorient cedex 57 - MOSELLE Ligue de l'enseignement 1, rue du Pré Chaudron BP 45147 57074 Metz cedex 03 58 - NIÈVRE Ligue de l'enseignement 7-11, rue du cdt Rivière 58000 Nevers 59 - NORD Ligue de l'enseignement 13, place Simon Volland CS 90025 59042 Lille cedex 60 - OISE Ligue de l'enseignement 19, rue Arago ZAC de Ther 60000 Beauvais 61 - ORNE Ligue de l'enseignement Centre de loisirs Hée/Varnier Le bois des Clariets Route d'Hesloup 61000 St-Germain-du-Corbais 62 - PAS-DE-CALAIS Ligue de l'enseignement 55, rue Michelet BP 20736 62031 Arras cedex 63 - PUY-DE-DÔME Ligue de l'enseignement 31, rue Pélissier 63028 Clermont-Ferrand cedex 2 64 - PYRÉNÉES-ATLANTIQUES Ligue de l'enseignement 17, rue de Boyrie 64000 Pau 65 - HAUTES-PYRÉNÉES Ligue de l'enseignement 1, rue Miramont 65000 Tarbes	66 - PYRÉNÉES-ORIENTALES Ligue de l'enseignement 1, rue Michel Doutres 66000 Perpignan 67 - BAS-RHIN Ligue de l'enseignement 15, rue de l'Industrie BP 70437 67412 Illkirch cedex 68 - HAUT-RHIN Ligue de l'enseignement 2, rue des Alpes BP 40066 68392 Sausheim cedex 69 - RHÔNE Ligue de l'enseignement 6, rue Victor Hugo 69002 Lyon 70 - HAUTE-SAÔNE Ligue de l'enseignement 29, rue Général de Gaulle BP 30137 70003 Vesoul cedex 71 - SAÔNE-ET-LOIRE Ligue de l'enseignement 41, Grande rue de la Coupée 71850 Charnay-lès-Mâcon 72 - SARTHE Ligue de l'enseignement 18, rue Béranger 72000 Le Mans 73 - SAVOIE Ligue de l'enseignement Centre aéré des Monts 108, chemin des écurieuls BP 403 73004 Chambéry cedex 74 - HAUTE-SAVOIE Ligue de l'enseignement 3, avenue de la plaine BP 340 74008 Annecy cedex 75 - PARIS - Ligue de l'enseignement 21, rue Saint-Fargeau CS 72021 75989 Paris cedex 20 - Ligue de l'enseignement 167, boulevard de la Villette 75010 Paris - Ligue de l'enseignement 3, rue Récamière 75341 Paris cedex 7 76 - SEINE-MARITIME - Ligue de l'enseignement 4, rue Ernest Renan 76800 St-Étienne-du-Rouvray - Ligue de l'enseignement 32, rue Clovis 76600 Le Havre	77 - SEINE-ET-MARNE Ligue de l'enseignement La ferme Saint Just 11, rue de la Libération 77000 Vaux-le-Pénil 78 - YVELINES Ligue de l'enseignement 7/9, rue Denis Papin 78190 Trappes 79 - DEUX-SÈVRES Ligue de l'enseignement Résidence-club La Fayette Avenue de Bourgogne CS 30809 17041 La Rochelle cedex 1 80 - SOMME Ligue de l'enseignement Unalep Somme 51, rue Sully CS 82709 80000 Amiens cedex 1 81 - TARN Ligue de l'enseignement 11, rue Fonvieille 81000 Albi 82 - TARN-ET-GARONNE Ligue de l'enseignement 709, bd Alsace-Lorraine BP 108 82000 Montauban 83 - VAR Ligue de l'enseignement 68, avenue Victor Agostini 83000 Toulon 84 - VAUCLUSE Ligue de l'enseignement 5, rue Adrien Marcel BP 31003 84095 Avignon cedex 9 85 - VENDEE Ligue de l'enseignement 41, rue Monge BP 23 85001 La Roche-sur-Yon 86 - VIENNE Ligue de l'enseignement Résidence-club La Fayette Avenue de Bourgogne CS 30809 17041 La Rochelle cedex 1 87 - HAUTE-VIENNE Ligue de l'enseignement 22, rue du Lt Meynieux 87000 Limoges 88 - VOSGES Ligue de l'enseignement 15, rue du Général de Reffye 88000 Épinal cedex 89 - YONNE Ligue de l'enseignement 57, avenue des Clairions 89000 Auxerre	90 - BELFORT Ligue de l'enseignement 14, rue Violet 25000 Besançon 91 - ESSONNE Ligue de l'enseignement 8, allée Stéphane Mallarmé BP 58 91002 Évry cedex 92 - HAUTS-DE-SEINE Ligue de l'enseignement 24, bd de la Seine 92000 Nanterre 93 - SEINE-SAINT-DENIS Ligue de l'enseignement 119, rue Pierre Sémard 93000 Bobigny 94 - VAL-DE-MARNE Ligue de l'enseignement Espace Condorcet 88, rue M. Bourdarias CS 70013 94146 Alfortville cedex 95 - VAL-D'OISE Ligue de l'enseignement 2, rue Berthelot 95300 Pontoise 971 - GUADELOUPE Ligue de l'enseignement 3 bis, quai Lefèvre 97110 Pointe-à-Pitre 972 - MARTINIQUE Ligue de l'enseignement 76, rue du prof. R. Garcin Route de Didier 97200 Fort-de-France 973 - GUYANE Ligue de l'enseignement Rectorat de Guyane Route de Baduel BP 6011 97306 Cayenne cedex 974 - LA RÉUNION Ligue de l'enseignement 8, résidence Anaxagore 24, rue Jean Cocteau BP 50038 97491 Sainte-Clotilde cedex 976 - MAYOTTE Ligue de l'enseignement 105, rue Soweto Quartier Cuvani 97600 Mamoudzou 987 - POLYNÉSIE FRANÇAISE Ligue de l'enseignement Rue Octave Moreau BP 341 98713 Papeete (TAHITI) 988 - NOUVELLE-CALÉDONIE Ligue de l'enseignement 21, rue Taragat Vallée de colons BP 300 98845 Nouméa cedex
---	---	--	--	---	---	---	--

Dans nos antennes régionales

BRETAGNE
(dép. 22-29-35-56)
Ligue de l'enseignement
89, boulevard Édouard Prigent
CS 54127
22041 Saint-Brieuc cedex 1

HAUTS-DE-FRANCE
(dép. 02-08-59-60-62-80)
Ligue de l'enseignement
13, place Simon Volland
CS 90025
59042 Lille cedex

PAYS-DE-LA-LOIRE
(dép. 44-49-53-72-85)
Ligue de l'enseignement
Antenne régionale des Pays-de-la-Loire
9, rue des Olivettes
BP 74107
44041 Nantes cedex 1

PROVENCE-ALPES-CÔTE-D'AZUR
(dép. 04-05-06-13-26-28-83-84)
Ligue de l'enseignement
68, avenue de Toulon
13006 Marseille

AUVERGNE/RHÔNE-ALPES
(dép. 01-03-07-15-26-38-42-43-69-73-74)
Ligue de l'enseignement
6, rue Victor Hugo
69002 Lyon

Votre conseiller

Pour petits et plus grands...

Vacances pour tous et la Ligue
de l'enseignement proposent
également :



Des colonies pour
enfants de 4 à 14 ans



Des vacances pour les
jeunes de 13 à 21 ans



Des vacances pour
adultes et familles

Pour commander nos brochures, rendez-
vous dans votre point de diffusion ou sur
www.vacances-pour-tous.org

Pour des conseils personnalisés,
rendez-vous dans votre point de diffusion.